

DREAL

GRAND EST

Service Transports

2018

La sécurité routière dans la région Grand Est

Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

Bilan annuel de l'accidentalité



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Observatoire régional de la sécurité routière

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Sommaire

L'essentiel

Définitions	
Sources	
Références	
Les principaux indicateurs	3

Analyse Régionale

Chiffres clés et évolutions	4
Alcool	6
Stupéfiants	7
Alcool et stupéfiants	8
Tranches d'âges	9
Catégories d'usagers	10
Usagers / âges – Types de collisions	11
Âges et périodes – Effet de la luminosité	12
Routes – Mortalité selon le milieu	13
Sillon autoroutier A30 / A31	14
Sillon autoroutier A35 / A36	15

Analyse départementale

Ardennes	16
Aube	18
Marne	20
Haute-Marne	22
Meurthe-et-Moselle	24
Meuse	26
Moselle	28
Bas-Rhin	30
Haut-Rhin	32
Vosges	34

Analyse des données, rédaction & conception : ORSR Grand Est, Hervé HENRY, Thomas LEXTRAIT

Extraction & production des données : Cerema Dter-Est

Crédits photos : DREAL Grand Est, Google Maps (Street View)

Publication : Novembre 2019

ISSN 2553-5528 (imprimé)

ISSN 2553-8802 (en ligne)

Tous droits réservés.

Définitions

Accident corporel : accident (mortel ou non mortel) de la circulation routière, qui provoque au moins une victime c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux, survenant sur une voie publique ou privée et ouverte à la circulation publique et impliquant au moins un véhicule.

Accident grave : accident avec au moins une personne tuée ou blessée hospitalisée.

Personne tuée : personne décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Personne blessée hospitalisée : personne admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures.

Personne blessée légèrement : personne ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures.

Victimes : personnes impliquées non indemnes : personnes tuées + personnes blessées hospitalisées + personnes blessées légèrement.

Victimes graves : personnes tuées + personnes blessées hospitalisées.

Gravité : indicateur rapportant le nombre d'accidents mortels au nombre d'accidents graves.

Véhicule : engin susceptible de se mouvoir par un dispositif propre, que ce soit par un moteur, mais aussi un animal ou un pédalier.

Autres véhicules : voiturette, quad léger $\leq 50\text{cm}^3$ et quad lourd $\geq 50\text{cm}^3$, train, tramway, engin spécial, tracteur agricole.

Autres voies : hors réseau public, voies communales, parcs de stationnement ouvert à la circulation publique.

Sources

Fichier national des accidents corporels : La base nationale a été arrêtée en juin 2019.

Le fichier national des accidents corporels de la circulation, dit « fichier BAAC », regroupe les Bulletins d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation (ou BAAC) que les forces de l'ordre renseignent pour chaque accident corporel porté à leur connaissance.

Chiffres clés : INSEE (estimation 2018), SDES-RSVERO (parc VL 2018), CEREMA (réseau routier national et autoroutier 2017), Ministère de l'Intérieur (réseau routier départemental 2017)

Références

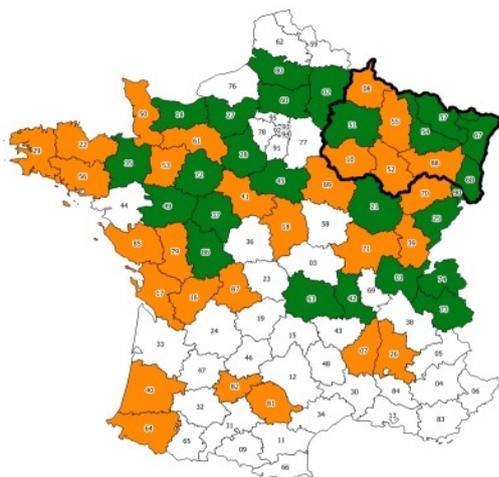
Les données de la région Grand Est ont été comparées à celles de départements avec des profils de sécurité routière similaires.

Pour 5 départements, **Ardennes, Aube, Haute-Marne, Meuse et Vosges**, elles ont été comparées à un lot de 28 départements de référence appelés « départements de transition ». Il présente des départements équilibrés en termes de territoires urbains et ruraux mais une moindre mobilité sur leur réseau structurant du fait de leur éloignement des grands corridors de transit.

Pour les 5 autres départements, **Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin**, elles ont été comparées à un lot de 25 départements de référence appelés « départements multipolaires ». Il comprend des départements composés d'agglomérations de taille moyenne et entrecoupés de zones à dominante rurale. Il bénéficie indirectement des flux de circulation importants entre la capitale et les grandes agglomérations françaises et européennes en accueillant quelques-uns des grands axes routiers.

L'ensemble du Grand Est a quant-à lui été comparé à la réunion de ces deux lots appelée « référence ».

-  Départements dits « de transition »
-  Départements dits « multipolaires »



Les principaux indicateurs

- **3 560 accidents corporels** ↗
dont
 - **1 608 accidents graves** ↗
- **4 748 victimes** ↗
dont
 - **295 personnes tuées** ↗
 - **1 552 blessés hospitalisés** ↗

CHIFFRES CLÉS

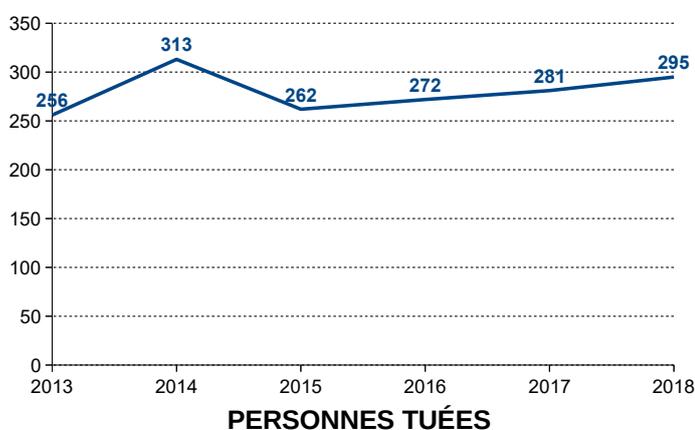
BILAN GLOBAL	Région Grand Est		Référence		France	
	2018	Evolution*	2018	Evolution*	2018	Evolution*
Accidents corporels	3 560	- 5,4 %	16 063	- 2,3 %	55 766	- 4,9 %
accidents graves	1 608	- 16,5 %	8 103	- 14,8 %	21 461	- 18,4 %
dont accidents mortels	277	+ 4,5 %	1 283	- 8,9 %	3 050	- 5,3 %
Victimes	4 748	- 3,9 %	21 671	- 3,3 %	73 135	- 4,8 %
personnes tuées	295	+ 5,0 %	1 375	- 9,1 %	3 248	- 5,8 %
personnes blessées hospitalisées	1 552	- 20,2 %	7 959	- 19,7 %	21 238	- 23,4 %
personnes blessées légèrement	2 901	+ 6,8 %	12 337	+ 12,4 %	48 649	+ 6,6 %
Gravité	17 %	3 pt(s)	16 %	1 pt(s)	14 %	2 pt(s)

* % d'évolution par rapport à l'année 2017

L'accidentalité routière du Grand Est évolue en 2018 d'une manière contrastée par rapport à 2017 qui était une année défavorable notamment au regard des chiffres de 2016. Avec les indicateurs de la mortalité, du nombre d'accidents mortels et de la gravité notamment en hausse, cela s'oppose à la tendance encourageante observée en 2015, ainsi qu'à la baisse constatée au niveau national. Ainsi, l'année 2018 est mitigée, les seules tendances significatives favorables sont les baisses des accidents, et notamment des accidents graves et des personnes hospitalisées.

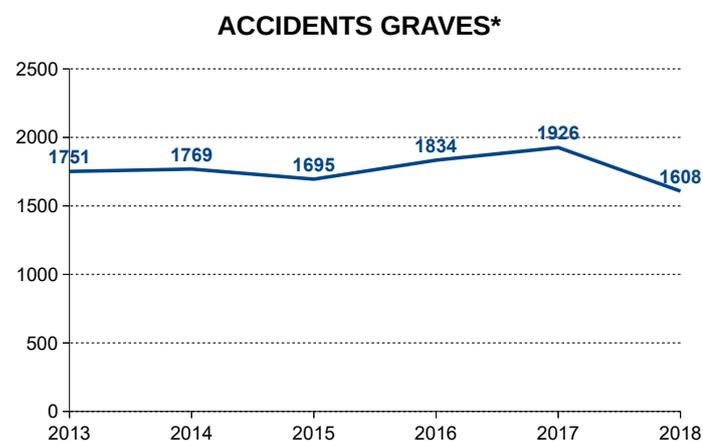
14 personnes de plus ont perdu la vie sur les routes de la région en 2018 par rapport à 2017. La gravité des accidents a augmenté de 3 points. Par ailleurs, si l'on compare le nombre de tués sur l'année 2018 à la moyenne des 5 dernières années, le nombre de tués a été supérieur ou égal à cette moyenne 9 fois sur les 12 mois de 2018. La tendance d'évolution des tués est donc défavorable.

ÉVOLUTIONS



Le nombre de personnes tuées sur les routes de la région avait régulièrement baissé jusqu'en 2013. Depuis il est reparti à la hausse avec notamment encore 14 personnes tuées de plus en 2018 par rapport à 2017.

En moyenne, depuis 2013, 280 personnes décèdent annuellement sur les routes de la région

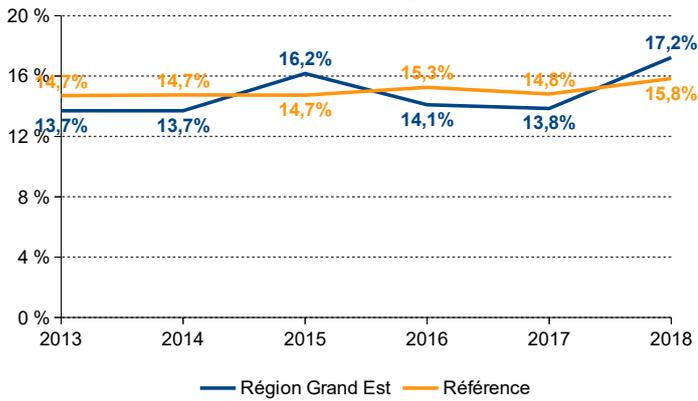


Une inversion de la tendance est observée en 2018, avec une baisse des accidents graves. La gravité ayant pris 3 points, elle s'explique par une baisse significative du nombre d'accidents. En 2018, il y a une forte baisse de la représentation des accidents graves qui ne sont plus que 45 % de l'ensemble des accidents (pour 51 % en 2017)

*accident avec au moins une personne tuée ou blessée hospitalisée

ÉVOLUTIONS (suite)

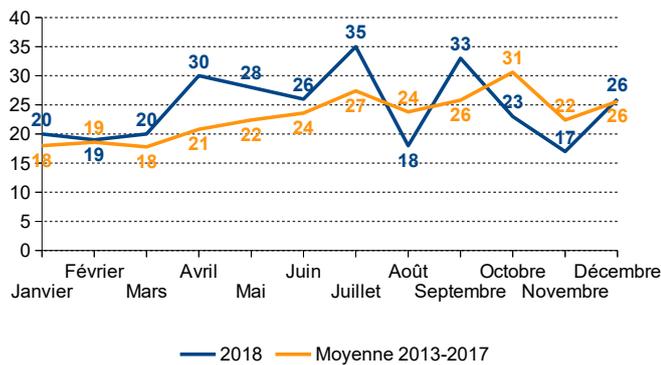
GRAVITÉ



Alors que la gravité était globalement inférieure à la référence depuis 2012 en étant globalement stable, elle a augmenté en 2018. S'agissant d'un ratio, cette évolution est due à l'augmentation de la mortalité routière en 2018 malgré la légère baisse du nombre d'accidents.

ÉVOLUTION MENSUELLE DES PERSONNES TUÉES

Nombre mensuel tués / Moyenne mensuelle tués sur 5 ans*



La courbe de la mortalité selon le mois de l'année pour la région en 2018 est majoritairement au-dessus de celle des moyennes des 5 mois identiques précédents.

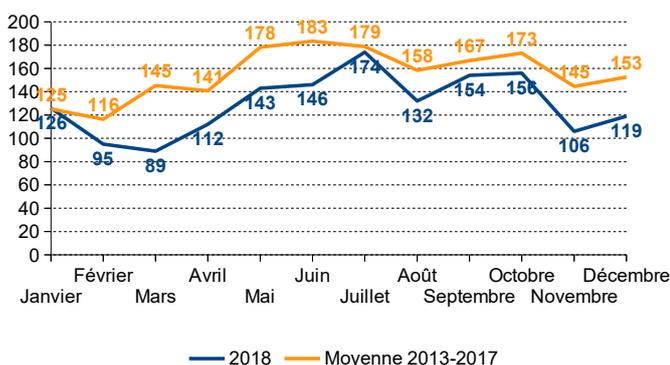
Les principaux écarts favorables sont le mois d'août, les mois d'octobre et de novembre où la mortalité a été la plus faible.

Ainsi, une tendance favorable est observée à partir du mois d'août 2018.

*moyenne des 5 mois identiques précédents.

ÉVOLUTION MENSUELLE DES PERSONNES BLESSÉES HOSPITALISÉES

Nombre mensuel blessés hospitalisés / moyenne mensuelle blessés hospitalisés sur 5 ans*



Tout au long de l'année, la courbe des personnes blessées hospitalisées est bien inférieure à la moyenne des 5 mois identiques précédents.

Il y a une augmentation non négligeable de la part des blessés légers en 2018 corrélée à une augmentation des accidents mortels. Ceci peut expliquer la baisse des blessés hospitalisés (près de moins 20 % en 2018).

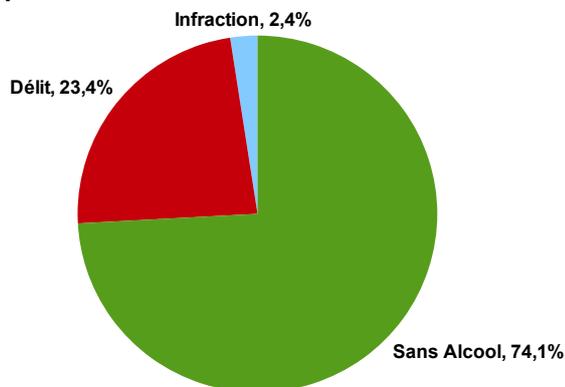
*moyenne des 5 mois identiques précédents.

ALCOOL*

MEMENTO :

Responsable d'un accident mortel sur trois, l'alcool est une des premières causes de mortalité sur les routes en France (avec la vitesse excessive). Rappelons que le risque d'être responsable d'un accident mortel est en moyenne multiplié par 8,5 chez les conducteurs avec un taux d'alcool positif. Dès 0,5 g/l, le risque d'être impliqué dans un accident corporel grave est multiplié par 3, par 8 pour une alcoolémie supérieure à 1 g/l et par 32 pour 1,6 g/l.

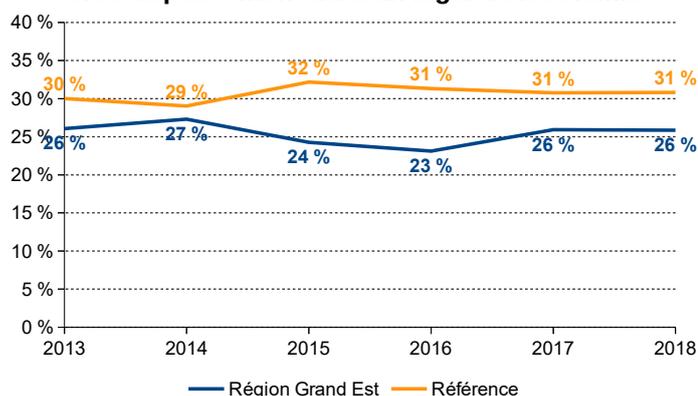
Implication de l'alcool dans les accidents mortels



La mortalité routière en 2018 pour le Grand Est où le taux d'alcool est supérieur au taux légal est de 57 personnes tuées. L'augmentation par rapport à 2017 est importante avec une progression de plus de 9 %. Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool positif a été dépisté, il est presque systématiquement supérieur ou égal à 0,8 g/l, soit en situation de délit.

NB : la présence d'alcool était inconnue dans 72 accidents mortel (26%), statistiques établies pour 205 accidents mortels.

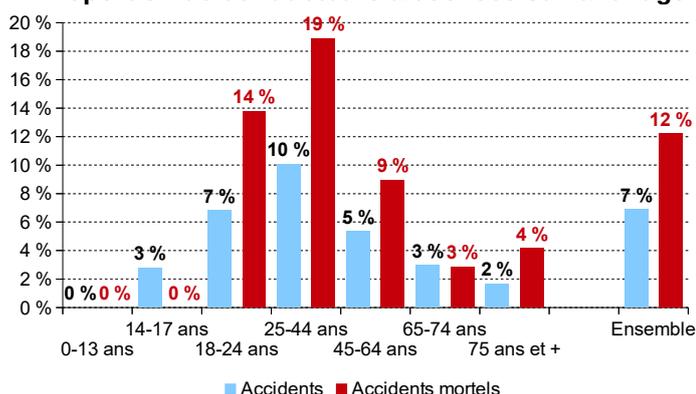
Evolution des accidents mortels avec dépassement du taux légal d'alcoolémie



Depuis 2012, la part des accidents mortels avec dépassement du taux d'alcool (infraction ou délit) est systématiquement inférieure à la référence. D'ailleurs, ce ratio est exactement le même qu'en 2017 avec un écart de 5 points.

En moyenne dans la région depuis 2012, le facteur alcool est présent dans un quart (25 % en 2018) des accidents mortels, quand ce ratio est de 31 % pour la référence.

Proportion de conducteurs alcoolisés suivant l'âge



Majoritairement, la conduite en présence du facteur alcool induit un risque plus élevé d'être impliqué dans un accident mortel. Ainsi, en 2018 et pour la région Grand Est, 7 % des conducteurs impliqués dans un accident corporel étaient alcoolisés alors que cette proportion passe à 12 % (13 % en 2017) s'agissant d'un accident mortel.

A noter que 14 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans impliqués dans un accident mortel étaient testés positifs à l'alcool (contre 17 % en 2017). La catégorie d'âge où l'alcool est le plus souvent présent est les 25-44 ans (+3 points par rapport à 2017). Enfin, les statistiques du Grand Est sont très légèrement inférieures à la référence.

Hors permis probatoire

Situation en infraction :

► taux d'alcool > à 0,5 g/l et < à 0,8 g/l

Situation en délit :

► taux d'alcool ≥ à 0,8 g/l

Permis probatoire : taux d'alcool < à 0,2 g/l

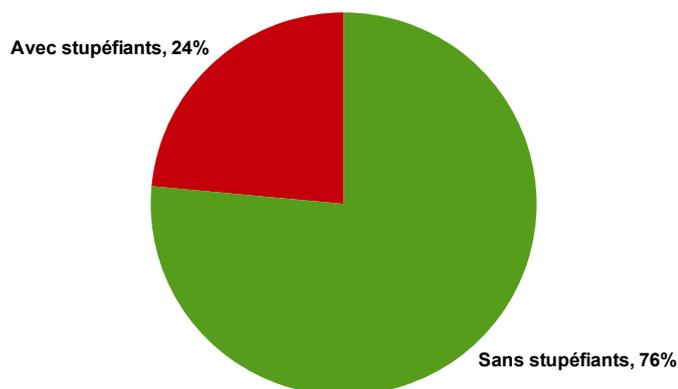
La réglementation s'applique à **tous** les jeunes conducteurs pendant :

- 3 ans après l'obtention du permis, la perte de 12 points ou l'annulation de son permis,
- 2 ans si le permis a été obtenu dans le cadre de la conduite accompagnée.

*Seuls sont étudiés les accidents où l'alcoolémie a été mesurée, avec un résultat positif ou négatif.

STUPEFIANTS *

Implication des stupéfiants dans les accidents mortels

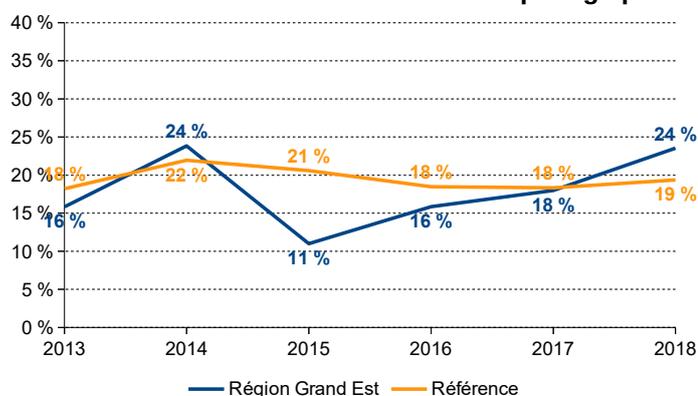


Dans la région et dans les accidents mortels où un dépistage aux stupéfiants a été réalisé (187 accidents mortels), le résultat s'est avéré positif dans 24 % des cas (18 % en 2017 et 16 % en 2016).

Avec 45 personnes tuées en 2018, la mortalité dans les accidents où la positivité aux stupéfiants a été établie a augmenté par rapport à 2017 et à 2016. On dénombre ainsi, 7 personnes tuées de plus, avec également une légère hausse de la référence.

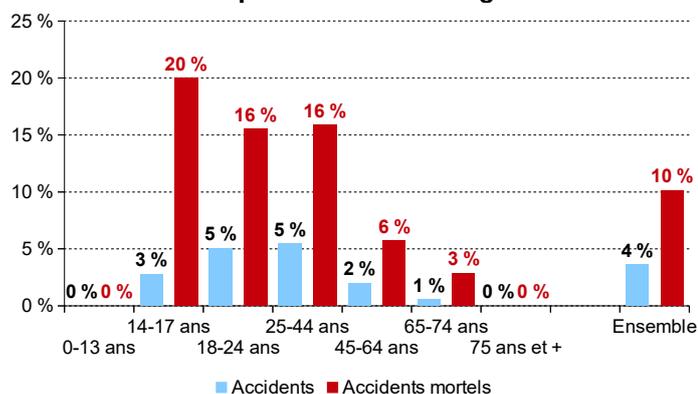
NB : la présence de stupéfiant était inconnue dans 90 accidents mortels, soit 32 %.

Evolution des accidents mortels avec dépistage positif



Dans les accidents mortels où le dépistage aux stupéfiants a été réalisé et où une positivité a été identifiée, l'évolution depuis 2015 semble progresser défavorablement. Après une évolution favorable jusqu'en 2013, on note une hausse qui atteint 24 % en 2018 et qui dépasse le chiffre de référence.

Proportions de conducteurs sous l'emprise de stupéfiants suivant l'âge



Si 5 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans impliqués dans un accident corporel sont dépistés positifs aux stupéfiants, cette proportion passe à 16 % quand il s'agit d'accidents mortels. C'est 3 points de moins par rapport à 2017.

En résumé, comme les années précédentes, on dénombre dans les accidents mortels une part presque 3 fois plus importante de conducteurs sous l'emprise de stupéfiants que dans les accidents corporels.

La présence de stupéfiants dans les accidents mortels des 14-17 ans est très importante, mais peu significative, car ne concerne que 5 accidents dépistés.

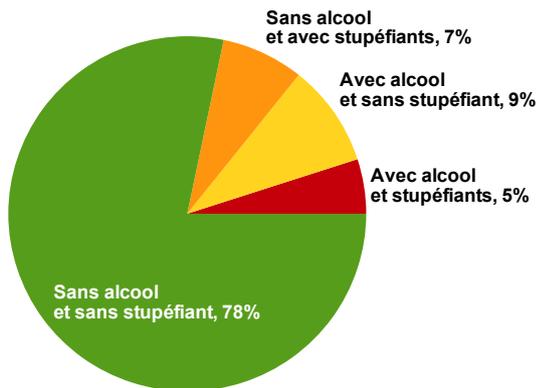
MEMENTO : DROGUES - LES RISQUES

- **perdre ses réflexes au volant** : baisse de la vigilance, allongement du temps de réaction, diminution des facultés visuelles et auditives, comportement irrationnel, erreurs d'attention ou de jugement, perte de la conscience du danger et des obstacles, etc.
- **être contrôlé positif** : le test salivaire indique le type de drogue prise ; le cannabis, la cocaïne, les opiacés, l'ecstasy et les amphétamines.
- **peine lourde** : retrait automatique de 6 points de permis de conduire, jusqu'à 3 ans et 9 000 euros d'amende si le conducteur a aussi consommé de l'alcool.
- **se retrouver à payer une facture lourde** : en cas d'accident après consommation d'un produit stupéfiant, les réparations de son véhicule ne sont pas prises en charge par l'assurance.
- **de se tuer ou tuer quelqu'un** : La conduite sous l'emprise du cannabis double le risque d'être responsable d'un accident mortel. Ce risque est multiplié par 14 si le conducteur a mélangé cannabis et alcool.

*Seuls sont étudiés les accidents où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

ALCOOL ET STUPÉFIANTS *

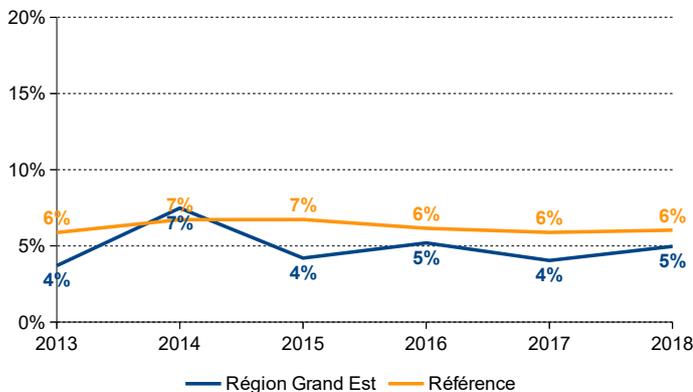
Implication de l'alcool et des stupéfiants chez les 322 conducteurs dépistés dans les accidents mortels



Chez les conducteurs impliqués dans un accident mortel et contrôlés aux stupéfiants et à l'alcool, pour 5 % d'entre eux le résultat s'est avéré positif aux 2 dépistages (4 % en 2017). C'est 1 point de moins que la référence.

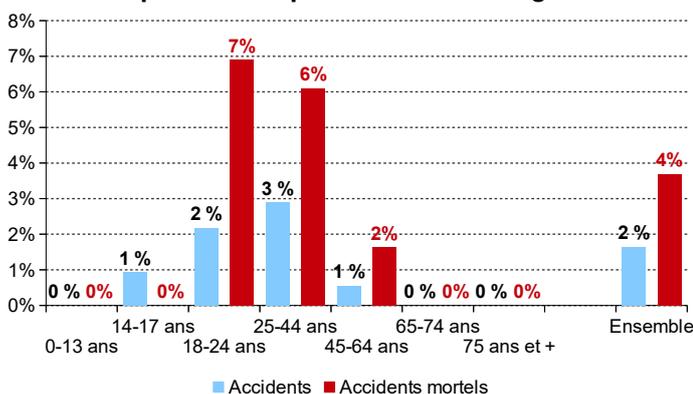
A noter que pour 25 % des conducteurs impliqués dans un accident mortel, la présence de stupéfiants ou d'alcool est inconnue.

Evolution des conducteurs avec dépistage positif alcool et stupéfiants dans les accidents mortels



Majoritairement, la courbe pour la région concernant les conducteurs impliqués dans les accidents mortels où les dépistages aux stupéfiants et à l'alcool sont positifs reste inférieure à la référence. Seule une hausse modérée en 2014 a été constatée.

Proportions de conducteurs alcoolisés et sous l'emprise de stupéfiants suivant l'âge



Si 2 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans impliqués dans un accident corporel sont dépistés positifs à la fois à l'alcool et aux stupéfiants, cette proportion est presque multipliée par 4 quand il s'agit des accidents mortels.

Que ce soit pour 2017 ou en 2018, il n'y a eu que très peu de conducteurs reconnus à la fois alcoolisés et drogués.

MEMENTO : La drogue et l'alcool au volant ont plusieurs conséquences :

- provoquer une somnolence,
- une diminution de l'attention du conducteur et de ses réflexes,
- une mauvaise coordination de ses mouvements,
- des troubles de sa vision, des hallucinations,
- une sous-estimation du danger.

Pour un conducteur, le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 1,8 sous l'influence de cannabis seul, le risque est multiplié par 8,5 en présence du facteur alcool seul et **par 14 en cas de poly-consommation (alcool + cannabis)**

*Seuls sont étudiés les conducteurs où un dépistage alcool et stupéfiants a été réalisé.

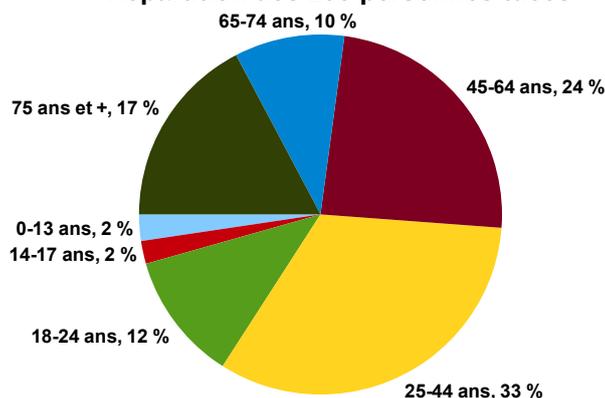
TRANCHES D'ÂGE

	Personnes tuées	Personnes blessées hospitalisées	Victimes
0-13 ans	7	85	344
14-17 ans	6	131	352
18-24 ans	34	240	836
25-44 ans	97	436	1 464
45-64 ans	71	393	1 143
65-74 ans	29	126	295
75 ans et +	51	141	314
Total	295	1 552	4 748

Le nombre de victimes diminue dans la région Grand Est de 4 % par rapport à 2017, dans une moindre proportion que pour la référence (-8%).

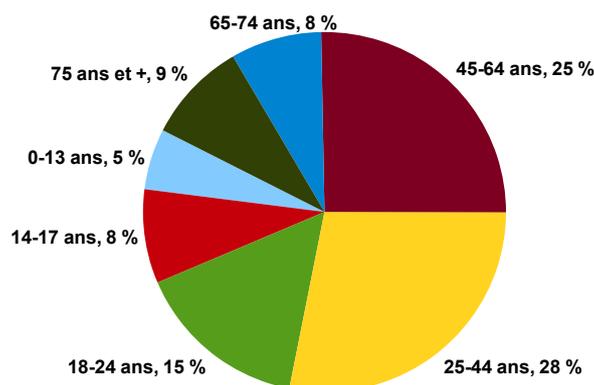
Cette baisse se retrouve essentiellement chez les 18-24 ans (-9%). S'agissant des personnes tuées, leur nombre augmente de 5 %, avec surtout une hausse très importante pour les 75 ans et plus (+28%), alors que la référence est à 0 %.

Répartition des 295 personnes tuées



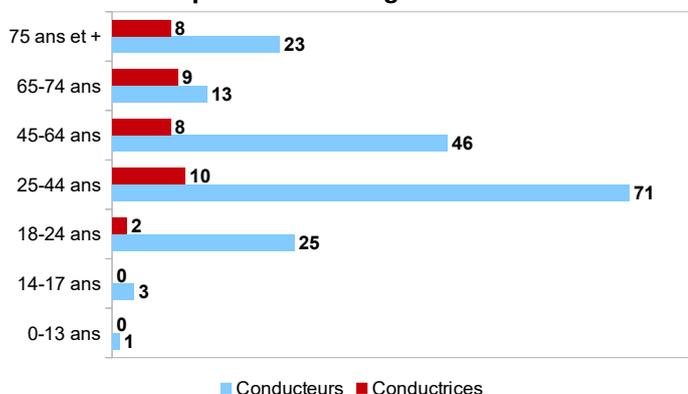
S'agissant des jeunes de 18 à 24 ans qui demeurent un enjeu national, le ratio reste à 12 % comme en 2017, alors que la référence est à 17 %. On constate une hausse du ratio des tués par rapport à 2017 pour la tranche des 25-44 ans (+4 points), qui dépasse de 6 points la référence pour 2018, et pour les 75 ans et plus (+3 points).

Répartition des 1 552 personnes blessées hospitalisées



Comme en 2017, les usagers de moins de 25 ans représentent plus d'un quart (28 %) des personnes hospitalisées. Globalement, la répartition est à l'identique de 2017, et les proportions observées pour la région sont très proches de celles de la référence, avec tout de même une baisse de la représentation des 18-24 ans (-3 points).

Répartition des 219 conducteurs tués par tranche d'âge et sexe



En 2018, dans la région Grand Est, les conductrices représentent près de 17 % des conducteurs tués. C'est 7 points de plus qu'en 2017 (10%). Cette hausse de la représentation est surtout présente dans les tranches d'âge 65-74 ans (41 % soit +30 points) et les 75 ans et plus (+25 % soit 10 points).

Entre 25 et 65 ans, les conducteurs tués sont des femmes pour seulement 1 fois sur 8.

DEMOGRAPHIE GRAND EST (recensement INSEE 2016)

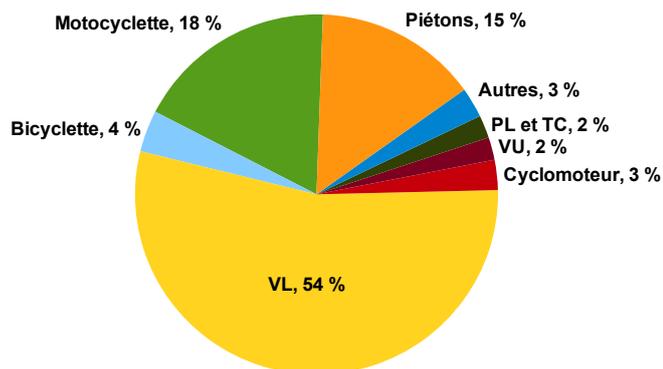
0-13 ans : 899 914 (16 %) – 14-17 ans : 269 037 (5 %) – 18-24 ans : 457 370 (8 %) – 25-44 ans : 1 363 262 (25 %) – 45-64 ans : 1 512 580 (27 %) – 65-74 ans : 538 168 (10 %) – 75 ans et + : 514 859 (9 %) – Ensemble GE : 5 555 186

CATEGORIES D'USAGERS

	Personnes tuées	Personnes blessées hospitalisées	Victimes
Bicyclette	11	130	430
Cyclomoteurs	8	135	329
Motocyclettes	53	270	570
VL	160	663	2 343
VU	6	48	152
Autres	8	35	87
PL et TC	6	20	95
Piétons	43	251	743
Total	295	1 552	4 749

Par rapport à 2017, le nombre de victimes a chuté dans toutes les catégories (193 victimes de moins au total), excepté pour les usagers des véhicules particuliers (tracteurs, EDP, etc ..) avec presque plus du double de victimes.. En revanche, l'augmentation des tués en 2018 concerne pour une grande part les usagers des motocyclettes (+ 11 tués) et les conducteurs de VL (+18 tués).

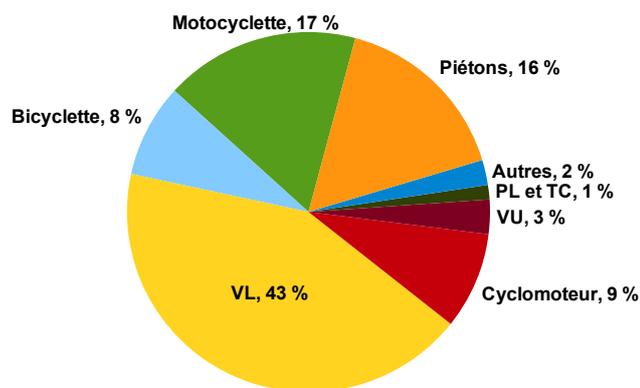
Répartitions des 295 personnes tuées



Les usagers vulnérables* représentent 40 % de la mortalité routière, soit 3 points de moins qu'en 2017.

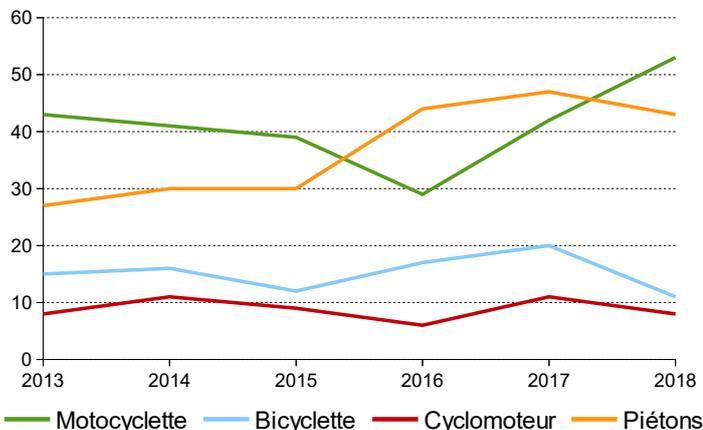
On observe une augmentation de la part des tués en VL (54 % soit 3 points de plus qu'en 2017). Enfin, la part des tués en motocyclette a également augmenté de 3 points et dépasse la référence pour 2018 (15%).

Répartition des 1 552 personnes blessées hospitalisées



Les usagers vulnérables* représentent 50 % des personnes blessées hospitalisées, comme en 2017, soit un ratio supérieur d'un point par rapport à la référence. En particulier, à l'identique de 2017, les piétons représentent 16 % des personnes blessées hospitalisées, c'est 4 points de plus que la référence.

Evolution de la mortalité des usagers vulnérables*



En 2017, le nombre d'usagers vulnérables* tués dans un accident de la route avait très fortement augmenté, et leur nombre est quasi identique en 2018 (120 en 2017, 115 en 2018). Avec une légère baisse pour 3 catégories, c'est surtout le nombre de tués à motocyclette qui a continué à augmenter (53 tués en 2018 contre 42 tués en 2017).

Après une augmentation inquiétante pour les piétons depuis 2013 donc une progression importante en 2016, la situation s'est améliorée en 2018 avec une légère baisse constatée (-4 tués).

PARC VEHICULES AU 01/01/2018 (Il n'est pas tenu de parc pour les 2RM, tracteurs agricoles, voiturettes)

Véhicules légers : 2 861 816 (83,2 %) – Véhicules utilitaires : 501 411 (14,6 %) – TC : 7 363 (0,2 %) – PL : 67 798 (2 %) (1 voiture pour ±2 habitants)

*piétons, bicyclettes, cyclomoteurs et motocyclettes

CATEGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Proportions de victimes graves* suivant l'âge dans les catégories d'usagers

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	7%	10%	4%	3%	11%	18%	7%
Cyclomoteur	1%	45%	9%	6%	3%	5%	1%
Motocyclette	0%	9%	19%	24%	25%	8%	2%
VL	35%	20%	57%	51%	39%	35%	51%
VU	1%	0%	4%	4%	3%	3%	3%
Autres	4%	1%	1%	3%	2%	1%	2%
PL et TC	0%	0%	0%	2%	3%	1%	0%
Piétons	52%	14%	5%	7%	14%	28%	35%

Comme en 2017, s'agissant des 0-13 ans, il y a beaucoup plus de victimes graves piétons que dans des véhicules légers (52 % en 2018 pour 49 % en 2017). Légère hausse également pour les adolescents de 14 à 17 dans la catégorie des cyclomoteurs qui reste l'usage le plus accidentogène pour cette catégorie d'âge (45 % contre 42 % en 2017). Dans les accidents corporels graves de véhicules légers, c'est chez les jeunes adultes de 18 à 24 ans que la proportion est la plus élevée, ainsi que pour les conducteurs de 25 à 64 ans. Après 65 ans, la proportion de victimes graves augmente au fur et mesure de l'âge dans la catégorie des piétons (35 % pour les + de 75 ans en 2018 contre 40 % en 2017). A noter que la proportion de victime de la catégorie 75 ans et + dans les modes doux (bicyclette et piéton) passe de 51 % en 2017 à 43 % en 2018, en se reportant sur l'ensemble des autres catégories, notamment des VL +5 points.

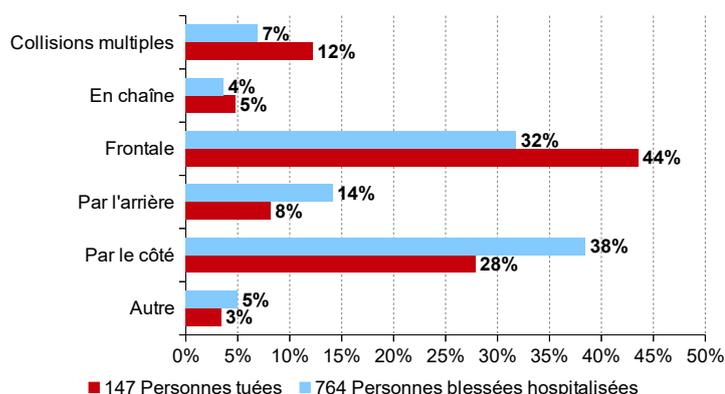
Proportions de responsabilité présumée suivant l'âge dans les catégories d'usagers

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	44%	52%	37%	16%	26%	19%	20%
Cyclomoteur	0%	55%	53%	42%	48%	36%	3
Motocyclette	0%	54%	63%	56%	49%	50%	3
VL	0%	58%	59%	47%	43%	51%	68%
VU	0%	0%	55%	45%	50%	47%	64%
Autres	2	5	73%	60%	39%	4	5
PL et TC	0%	0%	67%	37%	35%	60%	1
Piétons	21%	15%	16%	8%	6%	6%	11%

Remarque : Les faibles effectifs dans certains cas font porter les calculs de pourcentages sur des totaux faibles ce qui confère aux résultats un caractère peu pertinent. C'est pourquoi dans le tableau ci-dessus ils peuvent être parfois donnés plutôt en nombre.

En augmentation par rapport à 2017 (31%), les jeunes de 0 à 13 ans sont présumés responsables à 44 % quand ils sont impliqués dans un accident corporel en bicyclette. La responsabilité des adolescents (de 14 à 17 ans) est présumée à plus de 50 % pour les catégories bicyclette, deux roues motorisées et VL. Concernant les jeunes conducteurs de 18 à 24 ans, la part de responsabilité est de 63 % quand ils conduisent une motocyclette. Les ratios restent également élevés quand ils conduisent un poids lourd, un véhicule léger ou un utilitaire. S'agissant des VL, la part de responsabilité est très élevée pour les 75 ans et plus.

COLLISIONS A 2 VÉHICULES ET PLUS



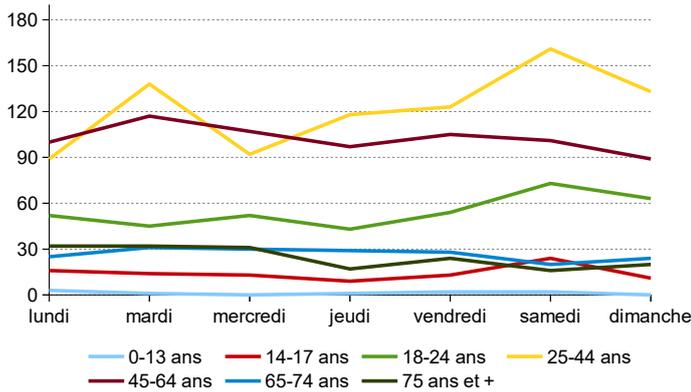
En 2018, les chocs frontaux génèrent plus d'un tiers de la mortalité routière, c'est davantage qu'en 2017 (36 % en 2017 pour 44 % en 2018 soit une augmentation de 8 points). Et cette proportion est supérieure en 2018 à la référence (42%). Comme en 2016 et 2017, ce sont les collisions latérales qui produisent le plus grand nombre de personnes blessées hospitalisées.

Bien que le nombre de victimes à plus de 2 véhicules soit bien supérieur à celui à 1 véhicules (62 % contre 38 % de victimes), la part des tués dans ces deux types d'accidents sont exactement les mêmes (50%).

*personnes tuées ou blessées hospitalisées

AGES ET PERIODES

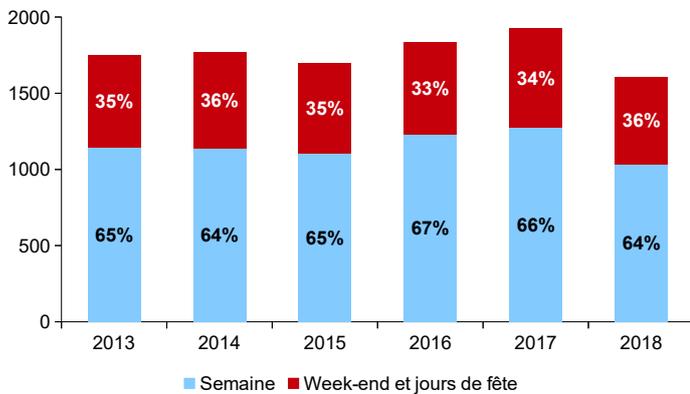
Evolution des conducteurs impliqués dans les accidents graves suivant l'âge et le jour de la semaine



Petite inflexion par rapport à 2017, ce ne sont plus les conducteurs de 25 à 44 ans les plus impliqués dans un accident grave quelque soit le jour de la semaine. Le pic d'accident de cette catégorie d'âge est par ailleurs passé du vendredi au samedi. En 2018, les 45-64 ans sont les plus impliqués le mercredi, et dans une moindre mesure le lundi.

Les jeunes conducteurs de 18 à 24 ans sont toujours plus impliqués dans un accident grave la seconde partie de la semaine et le week end.

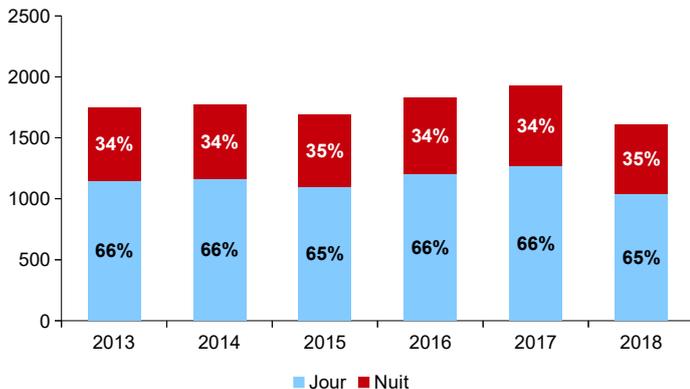
Evolution de la proportion d'accidents graves semaine / week-end



Depuis 2012 et 2013, les proportions d'accidents graves entre la semaine et le week end reste stable. Cette répartition reste globalement à un tiers, 2 tiers et sont similaires à la référence.

EFFET DE LA LUMINOSITÉ

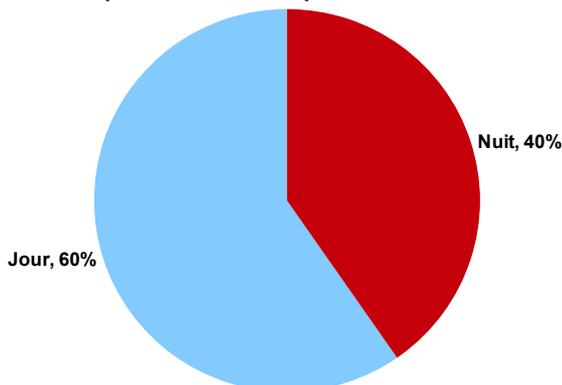
Evolution de la proportion d'accidents graves jour / nuit



Comme en 2012, ou en 2013, et depuis les dernières années, la proportion d'accidents graves entre le jour et la nuit reste pratiquement inchangée. La répartition d'un tiers pour 2 tiers est également similaire à la référence.

Et depuis 2013, en moyenne, 42 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans sont impliqués dans des accidents graves la nuit. A contrario, ce sont les séniors de plus de 75 ans qui sont majoritairement impliqués à 83 % dans les accidents graves de jour.

Répartition des 295 personnes tuées



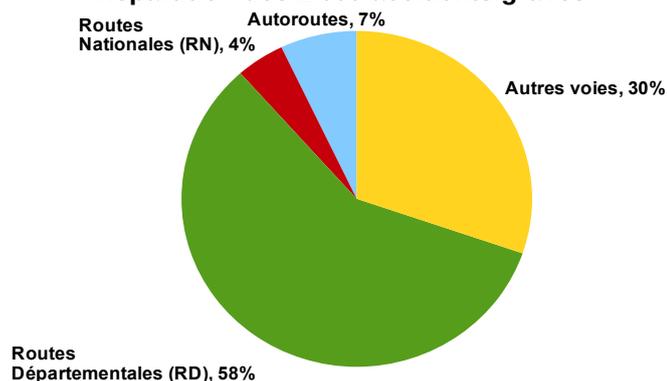
La mortalité nocturne a baissé d'un tout petit point en 2018 par rapport à 2017 (40 % contre 41 % en 2017). La proportion de personnes tuées le jour et la nuit est équivalente à la référence. Elle est quasiment la même depuis de nombreuses années et proche de la moyenne depuis 2013.

CATÉGORIES DE ROUTES

	Personnes tuées	Personnes blessées hospitalisées	Victimes
Autoroutes	19	122	393
Routes Nationales (RN)	18	68	175
Routes Départementales (RD)	210	886	1 995
Autres voies	48	476	2 185
Total	295	1 552	4 748

On recense très majoritairement et depuis plusieurs années, les personnes tuées sur les routes départementales. Par ailleurs, le nombre de victimes est encore, comme les années précédentes, le plus important sur les autres voies (agglomération et routes communales) pour 46 %. Le nombre des tués ayant diminué sur les autoroutes et les routes nationales en 2018, le report du nombre de tués s'est fait essentiellement sur les routes départementales.

Répartition des 1 609 accidents graves

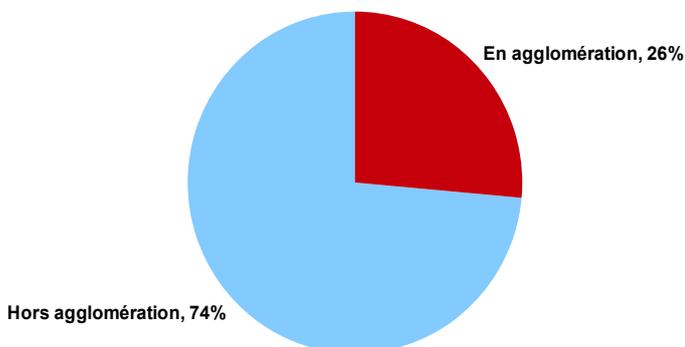


Le nombre d'accidents graves sur les routes de la région est en baisse sensible avec 353 cas de moins qu'en 2017. En revanche la répartition par catégories de voies est exactement la même qu'en 2017.

Enfin, sur les routes départementales où sont produits 58 % des accidents graves, et où se concentrent 70 % de la mortalité, on déplore 14 personnes tuées de plus par rapport à 2017.

MORTALITÉ SELON LE MILIEU

Répartition des 295 personnes tuées



Dans la région Grand Est, 45 % des accidents graves se produisent en agglomération (contre 49 % en 2017). Ils sont à l'origine de 58 % des victimes et de 26 % de la mortalité (contre 29 % en 2017).

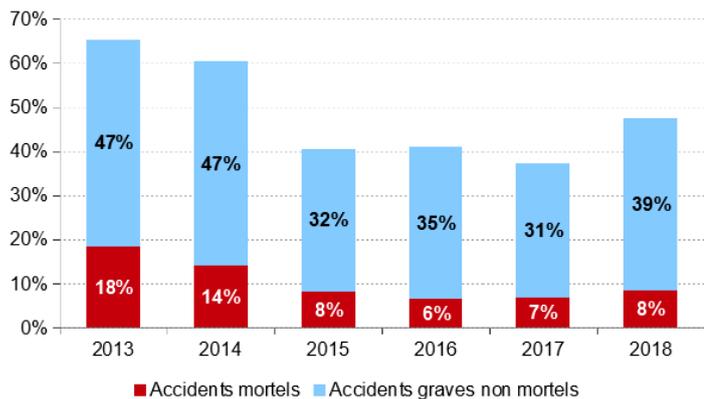
En revanche, c'est hors agglomération que la part des tués est la plus importante (74%). C'est la moyenne obtenue depuis 2011, et elle est quasi constante depuis cette période.

MEMENTO : RÉSEAUX ROUTIERS GRAND EST



- Autoroutes : 1 284 km (1,5 %)
- Routes nationales : 974 km (1,2 %)
- Routes départementales : 36 285 km (42,7 %)
- Voies communales : 46 433 km (54,6 %)
- Ensemble : 84 976 km

LE SILLON AUTOROUTIER A30 / A31



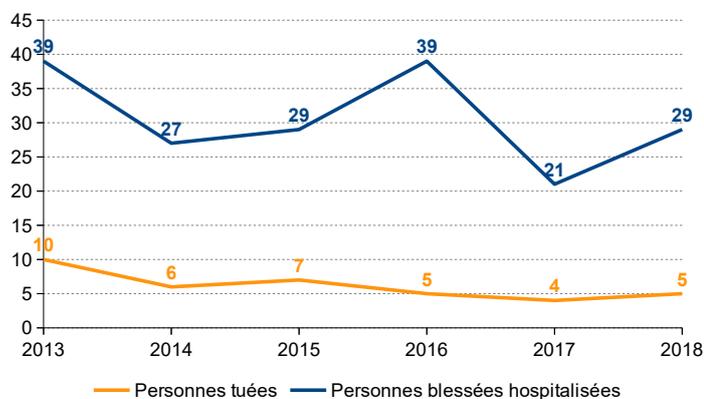
Malgré une stabilisation du nombre d'accident sur le sillon autoroutier A30/A31 (59 en 2017 et 2018), la gravité de ceux-ci a augmenté. La proportion d'accidents graves a augmenté de 10 points.

Un accident mortel de plus a été recensé (5 en 2018).

Au total, 47 % des accidents sur autoroute sont des accidents graves. Pour la référence, ce taux est de 55 %.

Evolution de la proportion d'accidents mortels et graves (dans l'ensemble des accidents A30 et A31)

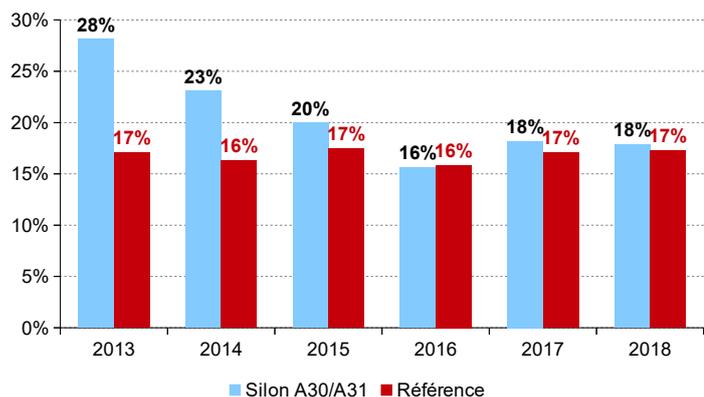
Evolution des victimes graves



Depuis 2014, le nombre de personnes tuées sur ce sillon semble s'être stabilisé entre 4 et 7 par année.

Le nombre de blessés hospitalisés est plus variable. Il est reparti à la hausse en 2018, après une forte baisse en 2017. Il est cependant légèrement inférieur à la moyenne des 5 années précédente (29 en 2018, contre 31 en moyenne de 2013 à 2017).

Gravité

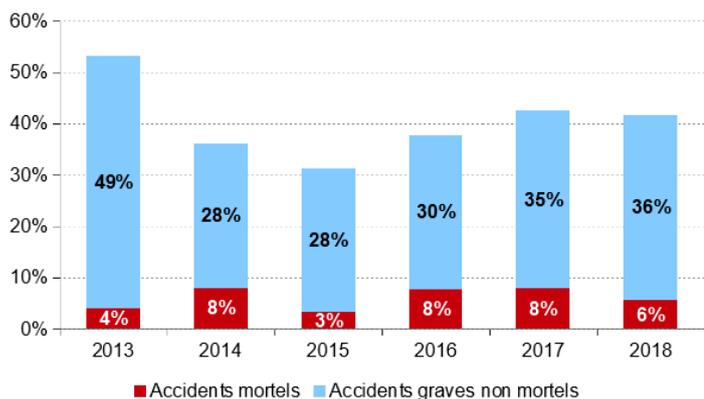


Depuis 2013, la gravité du sillon A30/A31 suit une tendance à la baisse, avec une stabilisation depuis 2016. Elle reste cependant légèrement supérieure à la gravité de référence.



Capture d'écran Google Maps – Street View – Juin 2016

LE SILLON AUTOROUTIER A35 / A36

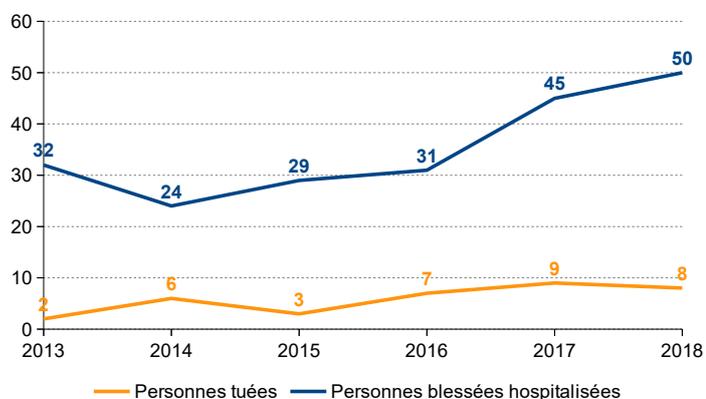


En 2018, 108 accidents sont à recenser sur le sillon A35/A36, c'est 7 de moins que l'année 2017, mais 24 de plus que la moyenne des 5 années précédentes. En effet, le nombre d'accident sur ce sillon augmente régulièrement depuis 2013.

La proportion d'accidents graves est stable depuis 2016 autour de 40 %, après une hausse par rapport aux années 2014 et 2015. Cela traduit donc une augmentation globale du nombre d'accidents graves (45 accidents en 2018 contre une trentaine avant 2015).

Evolution de la proportion d'accidents mortels et graves (dans l'ensemble des accidents A35 et A36)

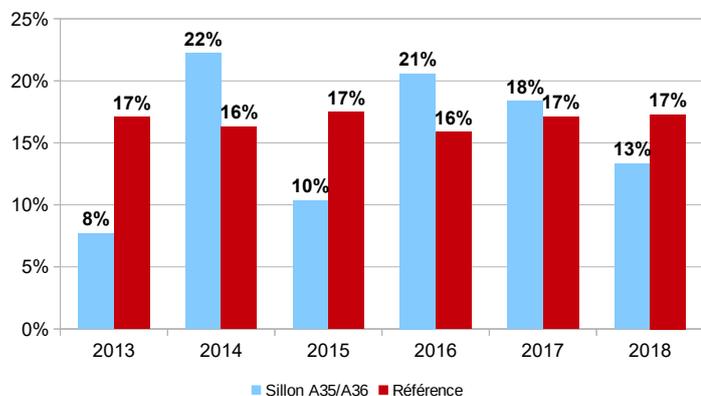
Evolution des victimes graves



Après avoir fortement réduit entre 2011 et 2014 (baisse de 47%), le nombre de blessés hospitalisés est reparti à la hausse depuis 2014, en faisant plus que doubler (+108%)

Le nombre de tués semble se stabiliser entre 7 et 9 par an.

Gravité



La gravité des accidents fluctue de manière importante sur la période observée, entre 8 et 22 %.

Une baisse est cependant observée depuis 2016, avec une réduction de 8 points.

En 2018, la gravité repasse sous la valeur de la référence.



Capture d'écran Google Maps – Street View – Mai 2016

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 5 229 km²
Population : 270 234 habitants
Densité : 52 habitants / km²
Parc de voitures particulières : 134 728
Autoroutes : 57 km
Routes nationales : 75 km
Routes départementales : 3 376 km

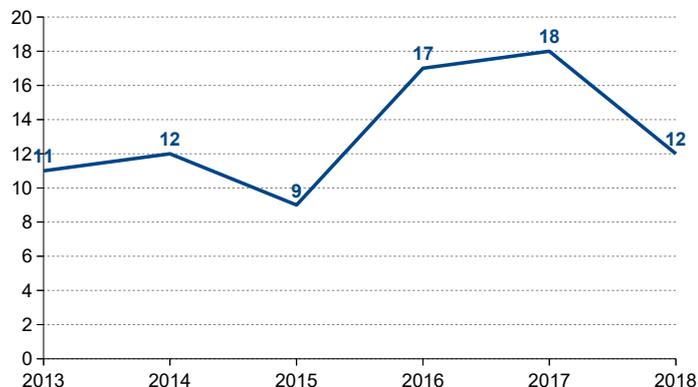
BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	124	-13,9%
accidents mortels	11	-2
accidents graves	88	-11,1%
Victimes	171	-10,5%
personnes tuées	12	-6
personnes blessées hospitalisées	87	-13,9%
personnes blessées légèrement	72	0,0%
Gravité	12,5%	-0,6 pt(s)

% d'évolution ou différence par rapport à 2017



ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

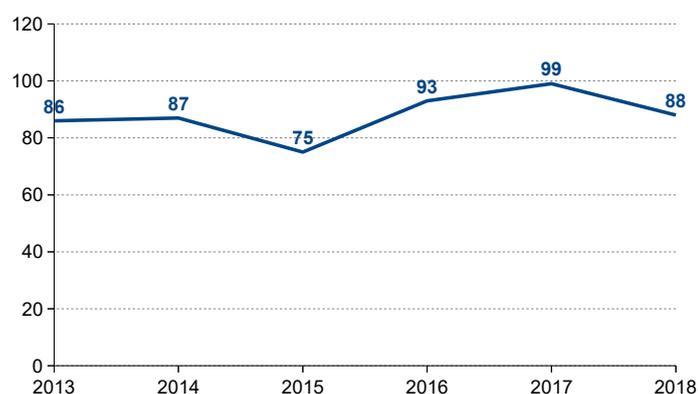


Après la baisse observée depuis 2012, la tendance de la mortalité s'était inversée défavorablement depuis 2016 jusqu'en 2017. La mortalité a décliné en 2018 pour revenir au niveau de 2014.

Le nombre de tués est très légèrement inférieur à la moyenne des 5 dernières années (13).

Les 12 personnes de tués en 2018 représentent 4 % de la mortalité routière du Grand Est, part en légère baisse par rapport à 2017 (6%).

ACCIDENTS GRAVES



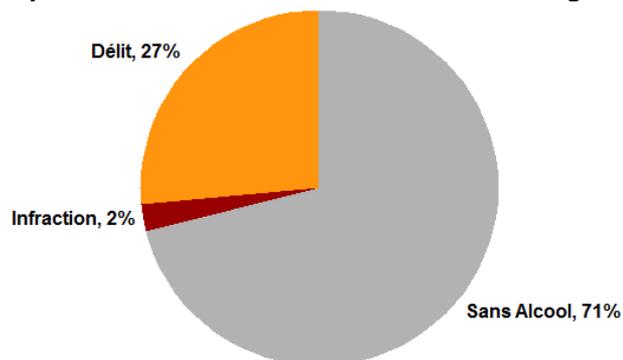
L'évolution des accidents graves qui s'était inversée depuis 2016, est revenu favorable en 2018 avec une baisse de 11 accidents.

Le nombre d'accidents graves en 2018 est exactement à la moyenne des 5 dernières années (88).

En 2018, les 88 accidents graves dans les Ardennes représentent 5,4 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 61 accidents graves*



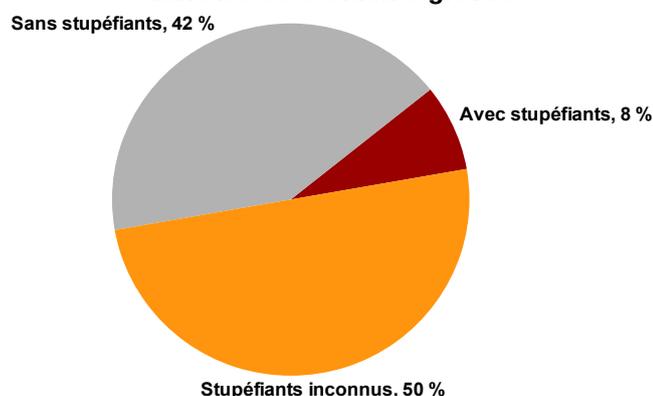
Le facteur alcool est identifié dans 29 % des accidents graves* du département. Ce taux est en augmentation de 5 points par rapport à 2017 qui était déjà supérieur à 2016.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 3 tués, soit une diminution de 4 personnes par rapport à 2017.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 88 accidents graves



Dans les Ardennes, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé une fois sur 2 dans les accidents graves. Dans 8 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif, soit juste un peu moins qu'en 2017 et 2016.

La mortalité routière engendrée par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 2 personnes tués. C'est 4 de moins qu'en 2017.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHE D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages							
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	
Bicyclette	0	2	0	0	3	0	0	
Cyclomoteur	0	7	1	0	1	0	0	
Motocyclette	0	0	3	7	4	0	0	
VL	1	0	9	15	6	1	7	
VU	0	0	0	2	0	0	0	
Autres	0	1	0	0	1	0	0	
PL et TC	0	0	0	0	0	0	0	
Piétons	4	0	1	4	12	5	2	

Dans le département des Ardennes, les moins gravement touchés sont les plus jeunes (- de 14 ans) et les seniors de 65 à 74 ans. Par rapport à 2017, il y a une très forte augmentation des piétons comme victimes graves et notamment chez les 45-64 ans. D'ailleurs, les piétons sont au 2ème rang des victimes graves, derrière les usagers des VL, mais devant les 2 roues motorisées (motos et cyclos).

Par rapport à 2017, il y a également une forte progression des victimes graves chez les adolescents en cyclomoteur (d'une personne en 2017 à 7 en 2018). Enfin, 40 % des victimes graves sont des usagers des VL.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 6 004 km²
 Population : 309 183 habitants
 Densité : 51 habitants / km²
 Parc de voitures particulières : 147 410
 Autoroutes : 152 km
 Routes nationales : 33 km
 Routes départementales : 4 501 km

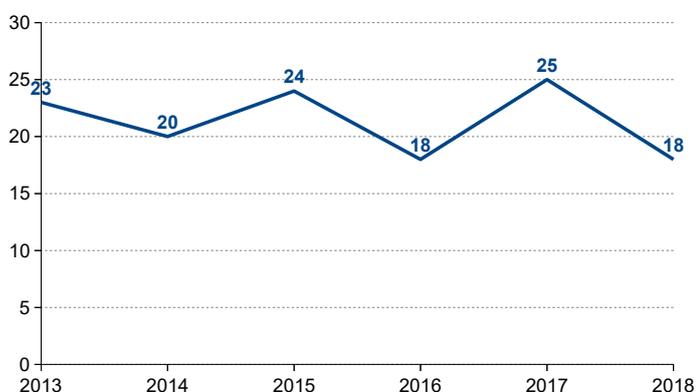


BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	327	46,0%
accidents mortels	17	-6
accidents graves	111	-26,5%
Victimes	434	52,3%
personnes tuées	18	-7
personnes blessées hospitalisées	115	-23,3%
personnes blessées légèrement	301	173,6%
Gravité	15,3%	0,1 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2017

ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

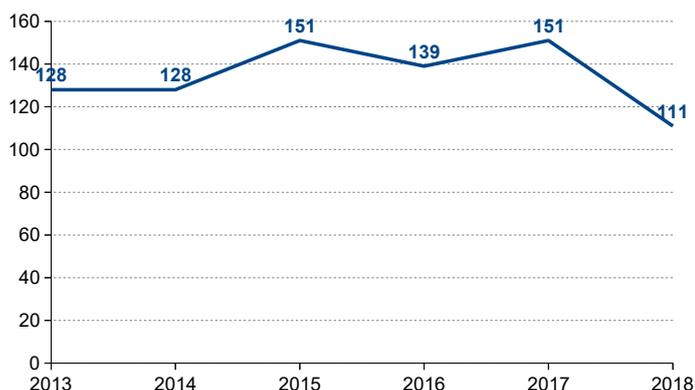


La tendance de la mortalité routière pour 2018 est à la baisse avec 7 tués de moins par rapport à 2017. Cette mortalité se situe sous la moyenne (22 tués) des années précédentes.

La mortalité routière de l'Aube représente 6 % des tués pour le Grand Est.

S'agissant des départements de référence, le constat est différent avec une mortalité très légèrement supérieure par rapport à la moyenne de 2013-2017.

ACCIDENTS GRAVES

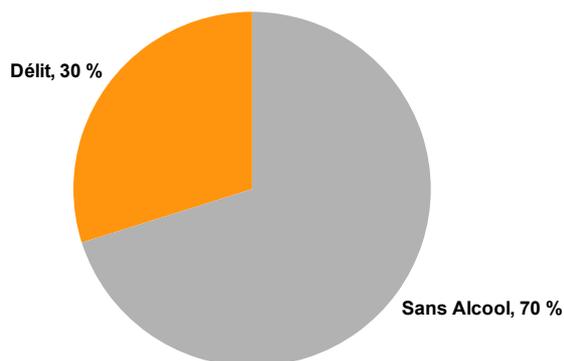


On constate un basculement de la tendance en 2018 avec une baisse significative du nombre d'accidents graves dans l'Aube, soit 40 de moins. Le même constat de baisse est constatée pour les départements de référence.

En 2018, les 111 accidents graves représentent 7 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 87 accidents graves*



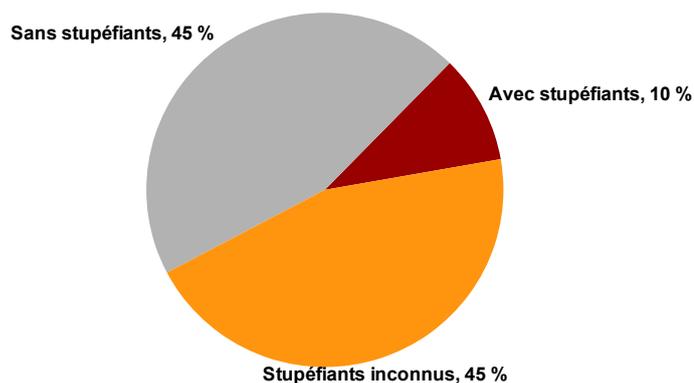
Le facteur alcool est présent dans 30 % des accidents graves* du département, et systématiquement en situation délictuel. Ce taux est supérieur de 4 points par rapport à 2017, et supérieur de 11 points à celui de départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 4 personnes tuées soit 8 de moins qu'en 2017. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 22 % de la mortalité routière de l'Aube.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 111 accidents graves



Dans le département de l'Aube, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 55 % des accidents graves. Dans 10 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 1 personne tuée sur les 18 dénombrées au total en 2018. C'est 5 de moins par rapport à 2017.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages							
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	
Bicyclette	0	1	0	1	1	1	2	
Cyclomoteur	0	3	1	5	1	3	0	
Motocyclette	0	1	7	1	6	2	0	
VL	0	4	15	25	14	1	11	
VU	0	0	0	1	1	0	0	
Autres	0	0	0	1	0	0	0	
PL et TC	0	0	0	1	1	0	0	
Piétons	3	4	0	1	6	3	5	

Dans le département de l'Aube, les moins gravement touchés sont les enfants de moins de 14 ans et les seniors de 65 à 74 ans. En revanche, tout comme en 2017, le nombre de victimes graves le plus important concerne les 25-44 ans. Cette tranche d'âge représente 27 % des victimes graves du département quand cette proportion est de 26 % pour les départements de référence. Les accidentés graves sont à 53 % en VL, et les adultes de 25 à 44 ans représentent à eux seuls 36 % de ces accidentés.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 8 162 km²

Population : 568 668 habitants

Densité : 70 habitants / km²

Parc de voitures particulières : 277 245

Autoroutes : 198 km

Routes nationales : 195 km

Routes départementales : 4 176 km

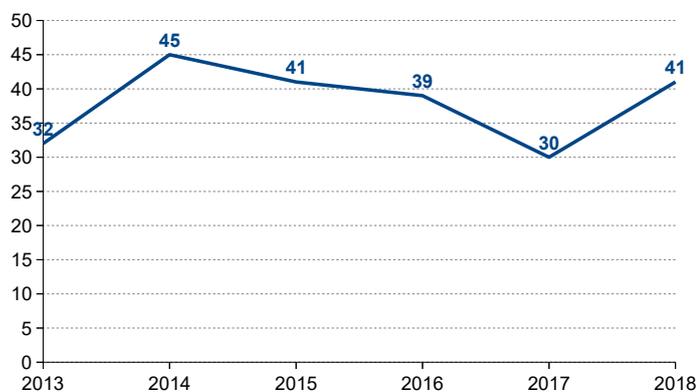
BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	472	2,4%
accidents mortels	36	8
accidents graves	195	-14,1%
Victimes	641	4,7%
personnes tuées	41	11
personnes blessées hospitalisées	188	-23,6%
personnes blessées légèrement	412	22,6%
Gravité	18,5%	6,1 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2017



ÉVOLUTIONS ANNUELLES

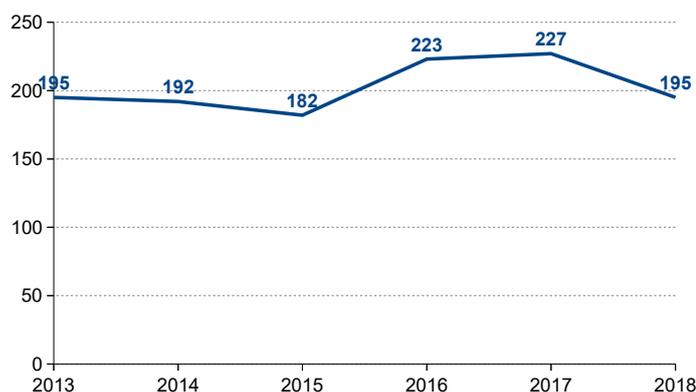
PERSONNES TUÉES



Alors que l'évolution était favorable depuis 2014, la tendance s'est inversée en 2018, avec une augmentation de 11 personnes tuées par rapport à 2017. La mortalité routière du département représente 14 % des tués pour l'ensemble de la région Grand Est, ce qui est en augmentation par rapport à 2017 (11%).

Enfin la mortalité de la Marne est supérieure de 4 tués par rapport à la moyenne des tués de ces 5 dernières années.

ACCIDENTS GRAVES

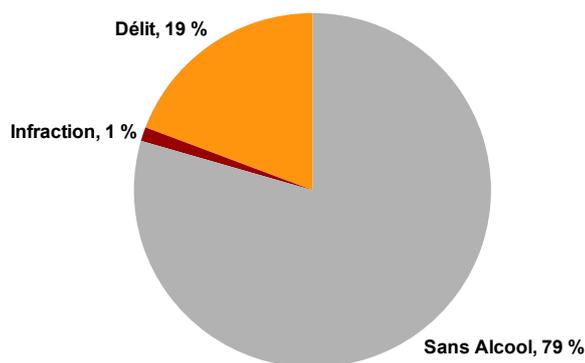


Après une tendance défavorable en 2016 et 2017, le nombre d'accidents graves a baissé en 2018 (-32 accidents). Ce nombre d'accidents graves est à nouveau en 2018, contrairement à 2017, inférieur à la moyenne des 5 années précédentes.

En 2018, les 195 accidents graves représentent 12 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 156 accidents graves*



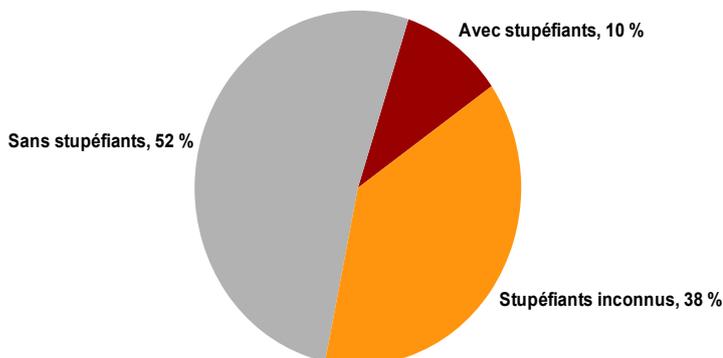
Le facteur alcool est identifié dans 20 % des cas des accidents graves* du département. Ce taux est supérieur de 3 points par rapport à 2017.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 11 personnes tuées sur les 41 dénombrées au total en 2018. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 27 % de la mortalité routière de la Marne.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 195 accidents graves



Dans le département de la Marne, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 62 % des accidents graves. Dans 10 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 7 personnes tuées sur les 41 dénombrées au total en 2018. C'est 2 de plus par rapport à 2017.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'ÂGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Âges							
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	
Bicyclette	0	0	1	3	8	3	1	
Cyclomoteur	0	5	6	4	2	0	0	
Motocyclette	0	1	4	13	14	1	0	
VL	5	5	18	51	18	4	10	
VU	0	0	2	2	1	1	0	
Autres	0	0	0	4	0	1	0	
PL et TC	0	0	0	2	4	0	0	
Piétons	4	5	0	8	8	6	4	

Les 0-13 ans et les seniors de plus de 74 ans sont les moins gravement touchés dans la Marne. A contrario, ce sont les 25-44 ans qui sont le plus souvent touchés comme victime graves dans la Marne. Cette tranche d'âge représente 38 % des victimes graves du département, c'est 11 points de plus qu'en 2017. 48 % des victimes graves sont des usagers des VL. Et presque la moitié de ces usagers sont dans la tranche d'âge des 25-44 ans (46%). Les piétons et les usagers des motocyclettes regroupent des populations très vulnérables, ils représentent 30 % des victimes graves du département. Ce sont les 25-64 les plus touchés dans la catégorie des motocyclettes.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 6 211 km²
Population : 174 800 habitants
Densité : 28 habitants / km²
Parc de voitures particulières : 86 446
Autoroutes : 115 km
Routes nationales : 136 km
Routes départementales : 3 893 km

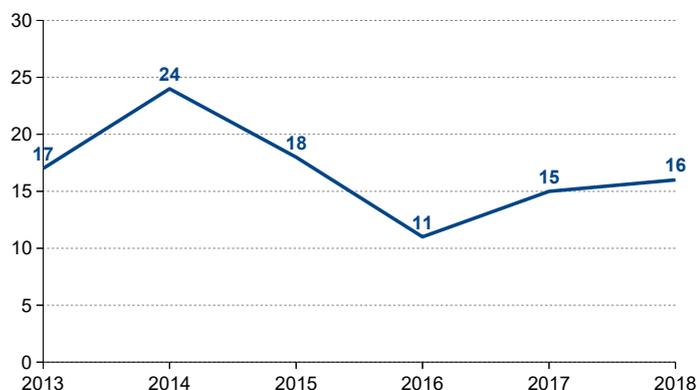
BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	130	13,0%
accidents mortels	16	2
accidents graves	81	-5,8%
Victimes	172	11,0%
personnes tuées	16	1
personnes blessées hospitalisées	74	-17,8%
personnes blessées légèrement	82	64,0%
Gravité	19,8%	3,5 pt(s)



* % d'évolution ou différence par rapport à 2017

ÉVOLUTIONS ANNUELLES

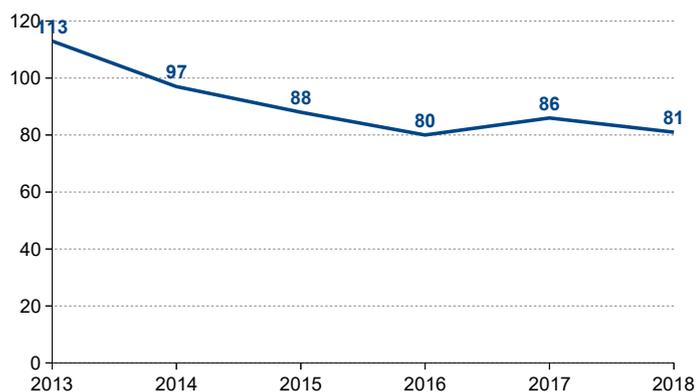
PERSONNES TUÉES



Depuis 2015, la tendance de la mortalité routière est en stabilité relative autour de 15 tués, malgré une année positive en 2016. La mortalité de 2018 est en dessous de 4 points à la moyenne des 5 dernières années. S'agissant des départements de référence le constat est différent avec une mortalité en 2018 supérieure à la moyenne 2013-2017.

Les 16 personnes décédées dans le département représentent 5 % de la mortalité dans le Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES

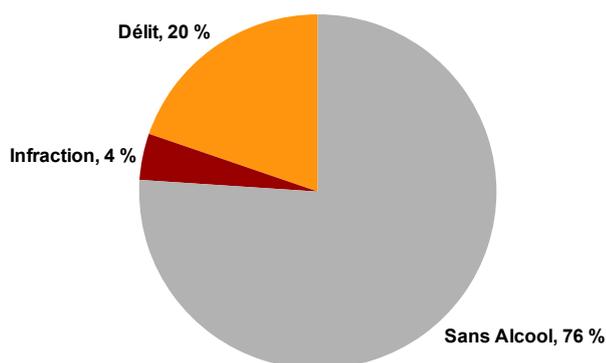


Mis à part 2017, depuis 2013 la tendance est à une baisse des accidents graves dans le département de la Haute-Marne. Le nombre d'accidents graves en 2018 est inférieur de 11 points à celui de la moyenne des 5 dernières années. S'agissant des départements de référence, la valeur en 2018 est aussi inférieure (de 9 %) par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

En 2018, les 81 accidents graves de la Haute-Marne représentent 5 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 71 accidents graves*



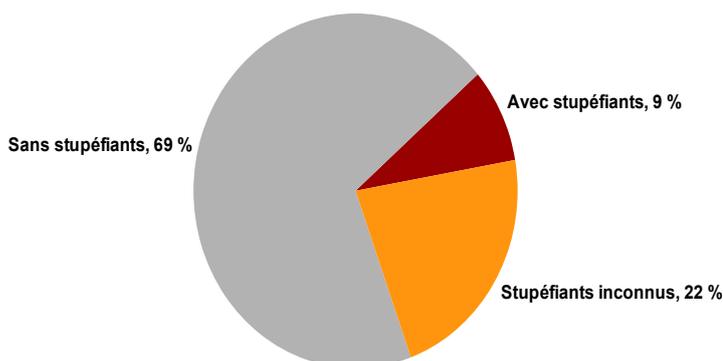
Le facteur alcool est identifié dans 24% des cas des accidents graves* du département. Ce taux est supérieur de 14 points par rapport à 2017.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 3 personnes tuées soit similaire à 2017. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 19 % de la mortalité routière de la Marne.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 81 accidents graves



Dans le département de la Haute-Marne, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 78 % des accidents graves. Dans 9 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 1 personne tuée sur les 16 dénombrées au total en 2018.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages						
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	0	0	0	0	0	3	2
Cyclomoteur	0	5	0	1	1	0	0
Motocyclette	0	0	2	8	6	1	1
VL	0	3	8	15	12	4	3
VU	0	0	1	1	0	0	0
Autres	0	0	0	2	1	0	0
PL et TC	0	0	0	0	1	0	0
Piétons	2	0	1	1	1	2	2

Les usagers les moins gravement touchés dans la Haute-Marne sont les plus jeunes de moins de 14 ans. En revanche, c'est pour la tranche d'âge des 25-44 ans que le nombre de victimes graves est le plus élevé puisqu'elle représente presque un tiers (31%) des victimes du département. Si la moitié des victimes graves sont majoritairement des usagers des véhicules légers, ceux des 2 roues motorisées (cyclo et motos) regroupent la seconde proportion la plus importante (27%).

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 5 246 km²

Population : 732 902 habitants

Densité : 140 habitants / km²

Parc de voitures particulières : 372 229

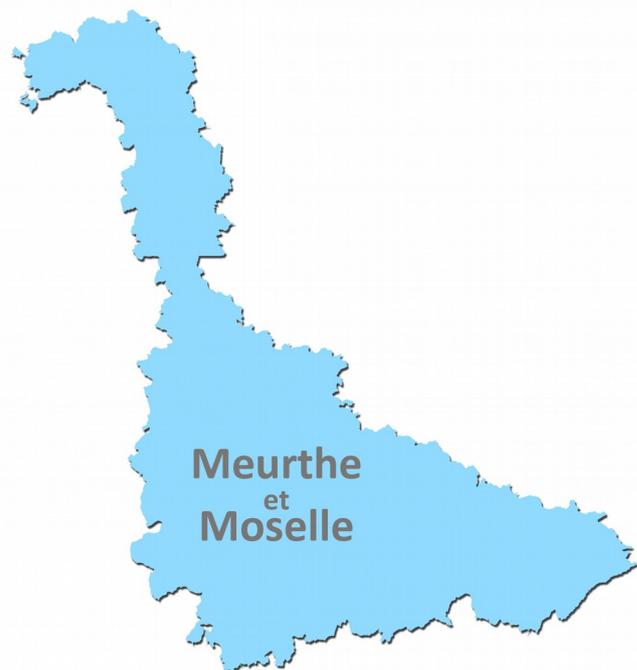
Autoroutes : 132 km

Routes nationales : 130 km

Routes départementales : 3 220 km

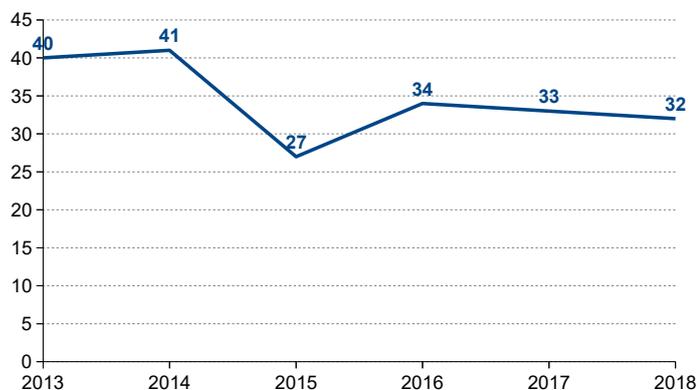
BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	518	-18,7%
accidents mortels	30	-2
accidents graves	170	-21,7%
Victimes	671	-18,6%
personnes tuées	32	-1
personnes blessées hospitalisées	161	-26,5%
personnes blessées légèrement	478	-16,4%
Gravité	17,6%	2,9 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2017



ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES



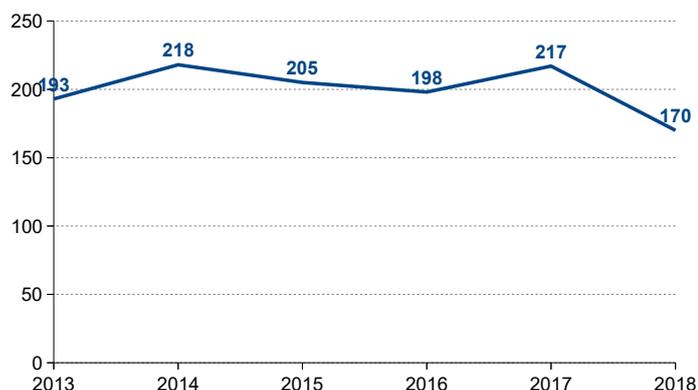
Depuis 2016, on note une stabilité de la mortalité routière dans le département de la Meurthe-et-Moselle. Une personne de moins est décédée sur les routes du département en 2018 par rapport à 2017.

Les 32 tués de 2018 se situent sous la moyenne des 5 années précédentes avec 3 personnes de tuées de moins.

S'agissant des départements de référence le constat est le même avec une mortalité inférieure de 7 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

Les 32 personnes décédées en Meurthe-et-Moselle en 2018 représentent 11 % de la mortalité routière dans le Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES

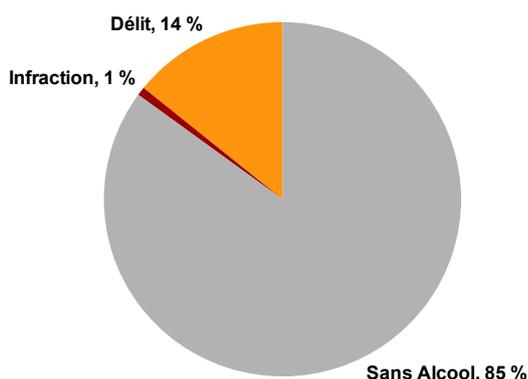


L'évolution du nombre d'accidents graves en 2018 est très favorable avec une baisse de 47 accidents par rapport à 2017. Ce nombre d'accidents graves est bien inférieur à la moyenne (206) des 5 années précédentes. S'agissant des départements de référence, le constat est le même avec un nombre d'accident inférieur à 13 % de la moyenne des 5 années précédentes.

Les 170 accidents graves dans le département représentent 11 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 127 accidents graves*



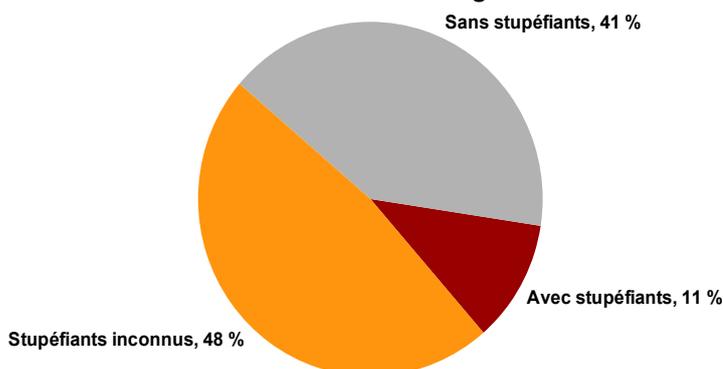
Le facteur alcool est identifié dans 15% des cas des accidents graves* du département. Ce taux est supérieur de 5 points par rapport à 2017.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 3 personnes tuées soit une personne de moins qu'en 2017. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 13 % de la mortalité routière de la Meurthe-et-Moselle.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 170 accidents graves



Dans le département de la Meurthe-et-Moselle, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 52 % des accidents graves. Dans 11 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 7 personnes tuées sur les 32 dénombrées au total en 2018.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages							
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	
Bicyclette	1	0	0	1	2	2	1	
Cyclomoteur	0	3	5	2	0	0	0	
Motocyclette	0	2	10	12	12	1	0	
VL	3	3	16	21	20	8	18	
VU	0	0	0	2	2	0	0	
Autres	0	0	0	3	0	0	1	
PL et TC	0	0	0	1	1	1	0	
Piétons	8	2	2	4	5	7	11	

Les usagers les moins touchés en Meurthe-et-Moselle sont les jeunes, que ce soit les moins de 14 ans et surtout la tranche d'âge des 14-17 ans. A contrario, les adultes jusqu'à 64 ans sont les moins épargnés et notamment la tranche d'âge des 25-44 ans qui représente 24 % des victimes graves du département. A noter que les plus de 75 ans sont aussi des personnes plutôt vulnérables, à la fois en tant qu'usagers de VL ou en qualité de piéton. Concernant les piétons, ils représentent 20 % des victimes graves en Meurthe-et-Moselle, alors qu'ils ne sont que 13 % de la part totale des victimes graves pour les départements de référence. Les usagers des VL sont les plus touchés (46%) en tant que victimes graves. Le 2 roues motorisées (cyclos et motos) représentent 24 % des victimes graves, ce qui est légèrement inférieur à la part (28%) pour les départements de référence.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 6 211 km²
 Population : 186 083 habitants
 Densité : 30 habitants / km²
 Parc de voitures particulières : 92 751
 Autoroutes : 59 km
 Routes nationales : 77 km
 Routes départementales : 3 524 km

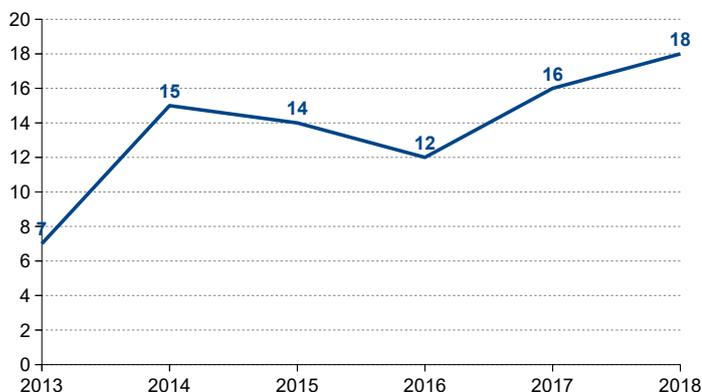
BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	92	0,0%
accidents mortels	17	2
accidents graves	64	-1,5%
Victimes	125	-2,3%
personnes tuées	18	2
personnes blessées hospitalisées	58	0,0%
personnes blessées légèrement	49	-9,3%
Gravité	26,6%	3,5 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2017



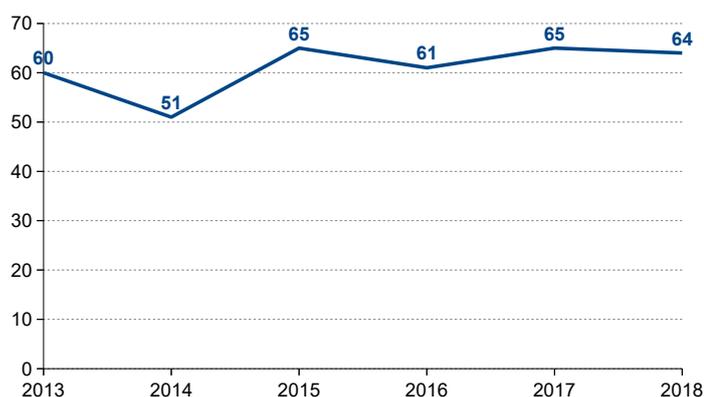
ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES



Après une évolution favorable en 2015 et 2016, la tendance de la mortalité routière en Meuse est reparti à la hausse depuis 2017. Cette mortalité routière se situe en 2018 au-dessus de la moyenne des 5 années précédentes avec 5 personnes tuées de plus. S'agissant des départements de référence, le constat est similaire avec une mortalité supérieure à la moyenne 2013-2017. Les 18 personnes décédées en Meuse en 2018 représentent 6 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



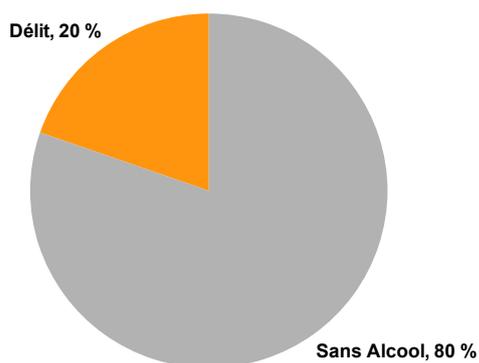
Le nombre d'accidents graves avait beaucoup diminué jusqu'en 2014. Il est reparti à la hausse en 2015 et est stable depuis.

Le nombre d'accidents graves en 2018 est supérieur à la moyenne des 5 années précédentes avec un écart de 6 % alors qu'il est supérieur de 5 % pour les départements de référence.

En 2018, les 64 accidents graves représentent 4 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 61 accidents graves*



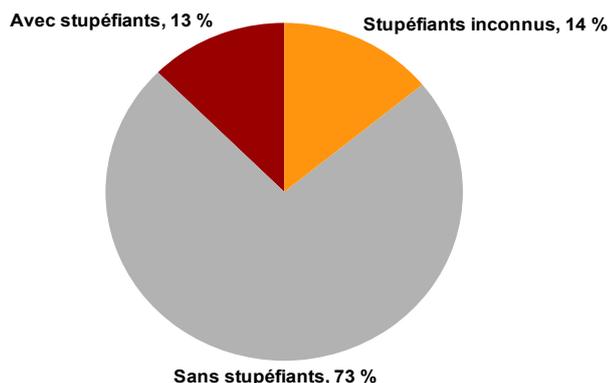
Le facteur alcool est identifié dans 20% des cas des accidents graves* du département. Ce taux est supérieur de 2 points par rapport à 2017.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 6 personnes tuées soit 2 personnes de plus qu'en 2017. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente un tiers % de la mortalité routière de la Meuse.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 64 accidents graves



Dans le département de la Meuse, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 85 % des accidents graves. Dans 13 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 3 personnes tuées sur les 18 dénombrées au total en 2018.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages						
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	0	0	0	0	2	1	0
Cyclomoteur	0	3	1	2	0	0	0
Motocyclette	0	0	0	6	5	1	0
VL	2	1	8	11	9	5	2
VU	0	0	2	0	0	0	1
Autres	0	0	0	2	1	0	0
PL et TC	0	0	0	0	1	0	0
Piétons	2	0	0	1	2	0	5

Les usagers les moins touchés en Meuse sont les 0-17 ans. En revanche, les adultes de 25 à 64 ans sont les plus touchés et représentent 55 % des victimes d'accidents graves. Ces adultes sont majoritairement répartis entre VL et motocyclettes. S'agissant des usagers vulnérables que sont les piétons, ils sont au 3ème rang des victimes graves après les VL et les motocyclettes. On note une forte augmentation des victimes graves en 2018 pour les 65-74 ans par rapport à 2017 (6 personnes de plus).

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 6 216 km²
 Population : 1 040 040 habitants
 Densité : 167 habitants / km²
 Parc de voitures particulières : 566 977
 Autoroutes : 220 km
 Routes nationales : 90 km
 Routes départementales : 4 303 km

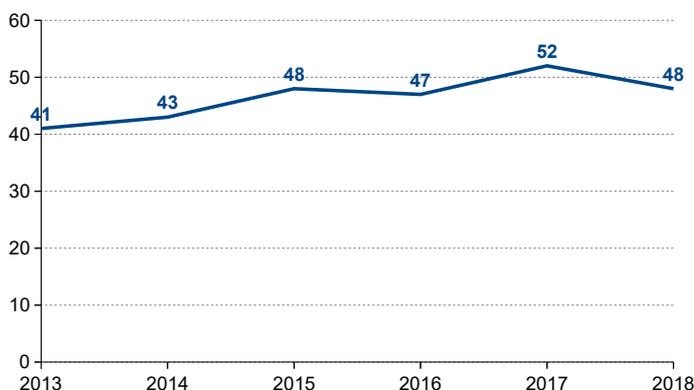


BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	394	-18,1%
accidents mortels	46	-4
accidents graves	250	-15,5%
Victimes	582	-12,3%
personnes tuées	48	-4
personnes blessées hospitalisées	243	-17,3%
personnes blessées légèrement	291	-8,5%
Gravité	18,4%	1,5 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2017

ÉVOLUTIONS ANNUELLES

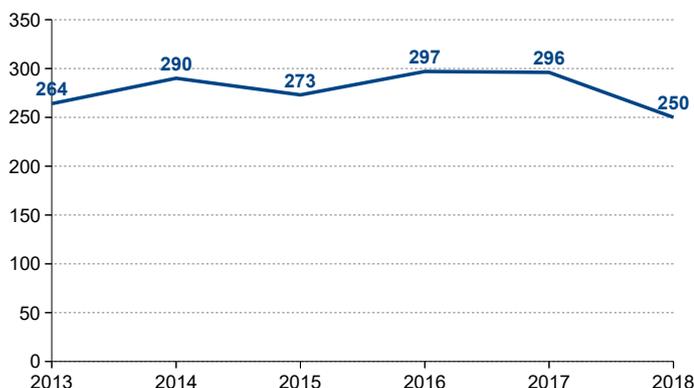
PERSONNES TUÉES



Depuis 2013, on note une augmentation de la mortalité routière pour la Moselle. En 2018, cette mortalité se situe au-dessus de la moyenne des 5 années précédentes avec 2 personnes tuées de plus. S'agissant des départements de référence le constat est différent avec une mortalité inférieure de 7 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

Les 48 personnes décédées en Moselle en 2018 représentent 16 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES

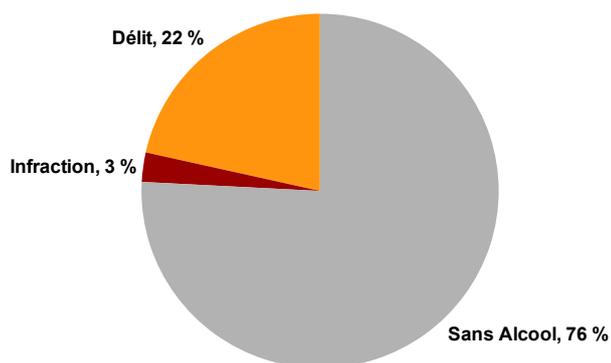


Le nombre d'accidents graves en Moselle a particulièrement baissé en 2018. Il est inférieur de 12 points par rapport à la moyenne des 5 années précédentes, comme celui des départements de référence qui présente un écart inférieur de 13 points par rapport à 2013-2017.

En 2018, les 250 accidents graves représentent 15 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 186 accidents graves*



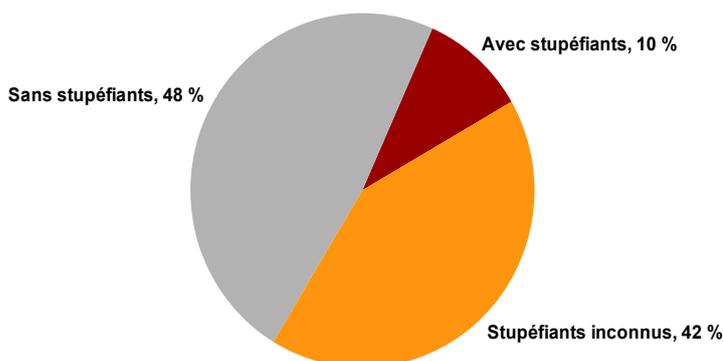
Le facteur alcool est identifié dans 25 % des cas des accidents graves* du département. Ce taux est supérieur de 8 points par rapport à 2017.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 13 personnes tuées soit 3 personnes de plus qu'en 2017. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 27 % de la mortalité routière de la Moselle.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 250 accidents graves



Dans le département de la Moselle, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 58 % des accidents graves. Dans 10 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif. La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 12 personnes tuées sur les 48 dénombrées au total en 2018. C'est 5 de plus qu'en 2017.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'ÂGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages							
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	
Bicyclette	2	2	2	3	6	2	1	
Cyclomoteur	0	7	1	6	2	0	1	
Motocyclette	0	1	3	19	19	1	0	
VL	9	4	26	42	44	10	8	
VU	1	0	0	7	5	0	0	
Autres	1	0	1	2	1	0	0	
PL et TC	0	0	0	0	3	0	0	
Piétons	10	3	2	8	6	7	13	

Les usagers les moins touchés en Moselle sont les 14-17 ans. A contrario, les adultes de 25 à 44 ans et les 45-64 ans représentent pour chaque tranche d'âge 30 % (60 % pour les 2), du nombre total de victimes graves du département. Après les usagers des VL qui représentent 49 % des victimes graves en Moselle, ce sont les 2 roues motorisées (cyclos et motos) qui sont particulièrement vulnérables (20 % des victimes), et les piétons qui représentent 17 % des victimes graves du département. Au niveau des piétons, ce sont les plus de 75 ans qui sont les plus touchés (27 % de la part des piétons).

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 4 755 km²
 Population : 1 125 345 habitants
 Densité : 237 habitants / km²
 Parc de voitures particulières : 577 275
 Autoroutes : 192 km
 Routes nationales : 26 km
 Routes départementales : 3 446 km

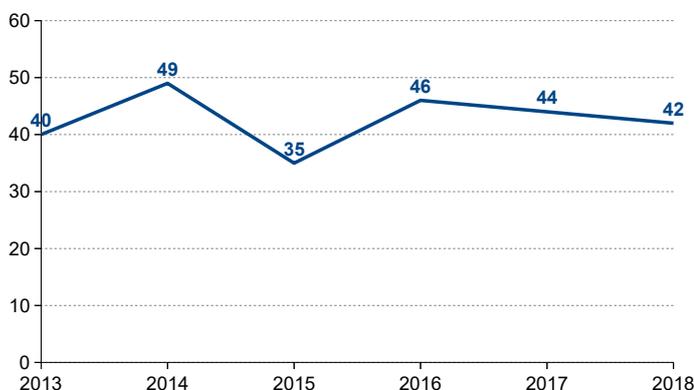


BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	821	4,1%
accidents mortels	40	-3
accidents graves	262	-14,1%
Victimes	1 054	1,9%
personnes tuées	42	-2
personnes blessées hospitalisées	252	-16,8%
personnes blessées légèrement	760	10,6%
Gravité	15,3%	1,2 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2017

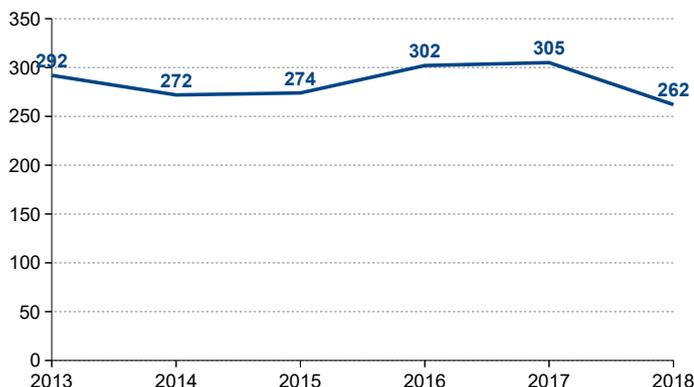
ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES



Depuis la hausse de la mortalité routière en 2016, l'évolution va vers une baisse très sensible avec 42 tués en 2018. Cette mortalité routière en 2018 est très légèrement en dessous de la moyenne des 5 années précédentes (43 tués) avec une personne tuée en moins. S'agissant des départements de référence, on constate une baisse encore plus marquée avec une mortalité routière inférieure de 7 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. Les 42 personnes décédées dans le Bas-Rhin en 2018 représentent 14 % de la mortalité routière dans la région Grand Est.

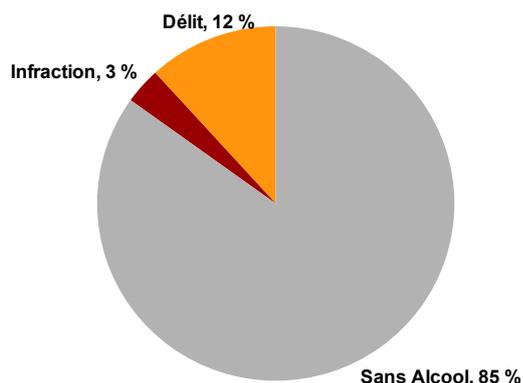
ACCIDENTS GRAVES



Après une évolution du nombre d'accidents graves défavorables depuis 2016, la tendance est à l'inverse en 2018 avec une baisse très significative (262). Ce nombre d'accidents graves est inférieur de 9 % à la moyenne des années précédentes. S'agissant des départements de référence, le constat est identique avec un nombre d'accidents graves inférieur de 13 % en 2018, par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. En 2018, les 262 accidents graves représentent 16 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 212 accidents graves*



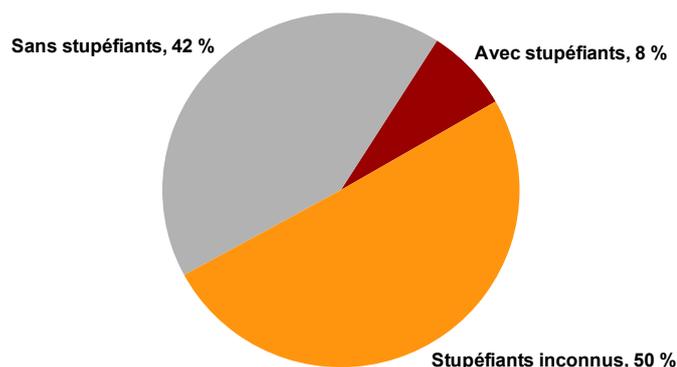
Le facteur alcool est identifié dans 15 % des cas des accidents graves* du département. Ce taux est supérieur de 4 points par rapport à 2017.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 5 personnes tuées soit 2 personnes de plus qu'en 2017. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 11 % de la mortalité routière du Bas-Rhin.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 262 accidents graves



Dans le département du Bas-Rhin, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 50 % des accidents graves. Dans 8 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 4 personnes tuées sur les 42 dénombrées au total en 2018. C'est 3 de plus qu'en 2017.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages						
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	2	2	5	4	13	5	4
Cyclomoteur	0	9	6	9	5	1	0
Motocyclette	0	4	9	17	19	3	0
VL	7	5	18	33	24	11	14
VU	0	0	3	4	2	2	0
Autres	1	0	2	1	3	1	0
PL et TC	0	0	0	0	1	0	0
Piétons	7	1	4	6	11	3	13

En 2018 dans le Bas-Rhin, les moins touchés dans les accidents graves sont les moins de 14 ans. En revanche les adultes de 45-64 ans et ceux de 25-44 ans sont les plus touchés (25 % des victimes graves pour chaque catégorie d'âge). Les 2 roues motorisées (cyclos et motos), en tant que victimes vulnérables sont 28 % du total de victimes graves, derrière les usager des VL qui sont 38 %. La particularité du Bas-Rhin, c'est la proportion relativement importante des usagers des bicyclettes qui représentent 12 % des victimes graves du département. A noter également les 10 % des victimes graves que sont les seniors de plus de 75, que ce soit en tant qu'usagers des VL ou en simple piétons (29% des victimes graves en piétons ont plus de 75 ans).

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 3 525 km²
Population : 762 314 habitants
Densité : 216 habitants / km²
Parc de voitures particulières : 412 981
Autoroutes : 108 km
Routes nationales : 62 km
Routes départementales : 2 603 km

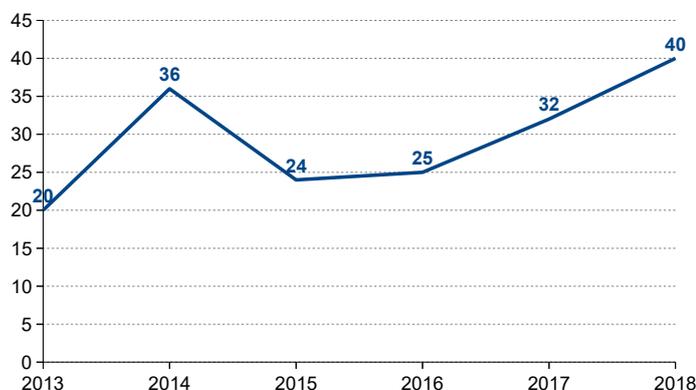
BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	504	-21,6%
accidents mortels	37	6
accidents graves	242	-28,0%
Victimes	647	-18,8%
personnes tuées	40	8
personnes blessées hospitalisées	230	-31,8%
personnes blessées légèrement	377	-11,9%
Gravité	15,3%	6,1 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2017



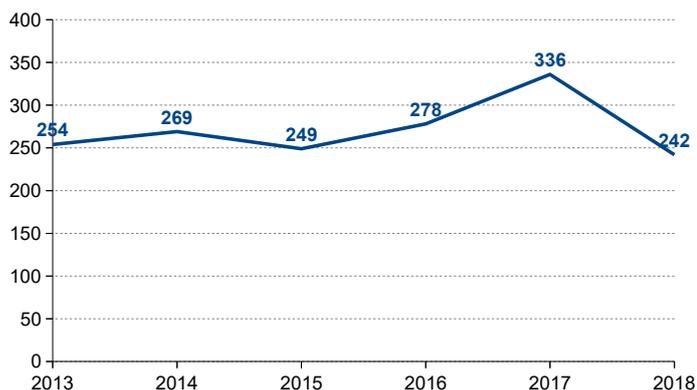
ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES



Après une baisse très importante en 2015 et 2016, la mortalité routière est repartie à la hausse, et cela se confirme en 2018. Cette mortalité routière en 2018 est bien supérieure à la moyenne des 5 années précédentes (27 tués). S'agissant des départements de référence, le constat est inverse avec une mortalité routière inférieure de 7 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. Les 40 personnes décédées dans le Haut-Rhin en 2018 représentent 14 % de la mortalité routière dans la région Grand Est.

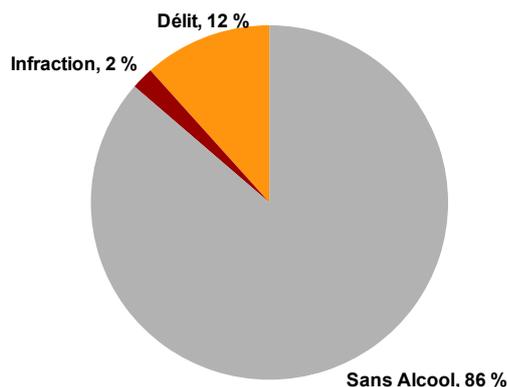
ACCIDENTS GRAVES



Après un pic défavorable en 2017 du nombre d'accidents graves, la tendance est à une baisse très significative en 2018 (242). Ce nombre d'accidents graves est inférieur de 13 % à la moyenne des 5 années précédentes. S'agissant des départements de référence, le constat est identique avec un nombre d'accidents graves inférieur de 15% en 2018, par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. En 2018, les 242 accidents graves du Haut-Rhin représentent 15 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 198 accidents graves*



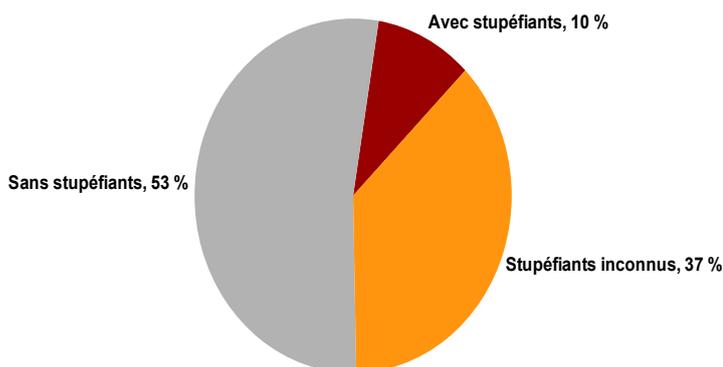
Le facteur alcool est identifié dans 14 % des cas des accidents graves* du département. Ce taux est supérieur de 4 points par rapport à 2017.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 3 personnes tuées soit une personne de plus qu'en 2017. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 11 % de la mortalité routière du Haut-Rhin.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 242 accidents graves



Dans le département du Haut-Rhin, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 63 % des accidents graves. Dans 10 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif. La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 4 personnes tuées sur les 40 dénombrées au total en 2018. C'est une personne de moins qu'en 2017.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages							
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	
Bicyclette	0	4	2	3	10	6	3	
Cyclomoteur	1	13	3	1	1	3	0	
Motocyclette	0	3	8	25	15	2	2	
VL	3	2	19	43	25	4	14	
VU	0	0	2	0	2	2	1	
Autres	1	1	0	1	1	0	1	
PL et TC	0	0	0	2	3	1	0	
Piétons	5	2	3	6	9	5	7	

En 2018, les usagers les moins touchés dans le Haut-Rhin sont les jeunes de moins de 14 ans. En revanche, les adultes de 25 à 44 ans sont les plus concernés et représentent 30 % du nombre total de victimes graves du département. S'agissant des usagers vulnérables, que sont les 2 roues motorisées (cyclos et motos), ils représentent 29 % des victimes graves. Les usagers des VL, avec la plus grande part des adultes de 25 à 64 en tant que victimes graves, représentent la plus grande proportion de victimes dans le département (41%). Enfin, 14 % des victimes graves du Haut-Rhin sont des piétons.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 5 874 km²
 Population : 363 989 habitants
 Densité : 62 habitants / km²
 Parc de voitures particulières : 193 774
 Autoroutes : 51 km
 Routes nationales : 150 km
 Routes départementales : 3 243 km

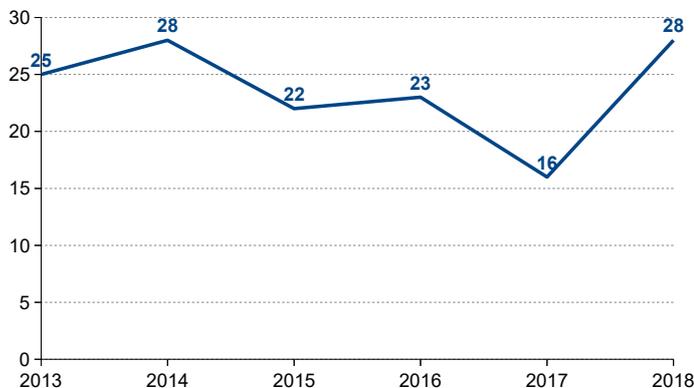


BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	178	0,0%
accidents mortels	27	11
accidents graves	145	0,7%
Victimes	251	-0,4%
personnes tuées	28	12
personnes blessées hospitalisées	144	-1,4%
personnes blessées légèrement	79	-12,2%
Gravité	18,6%	7,5 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2017

ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES



Si la tendance de la mortalité routière était à la baisse depuis quelques années, le nombre de tués dans les Vosges a considérablement augmenté en 2018. Cette mortalité routière en 2018 est bien supérieure à la moyenne des 5 années précédentes (23 tués) . S'agissant des départements de référence, le constat est identique avec une mortalité routière supérieure de 2 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. Les 28 personnes décédées dans les Vosges en 2018 représentent 9 % de la mortalité routière dans la région Grand Est.

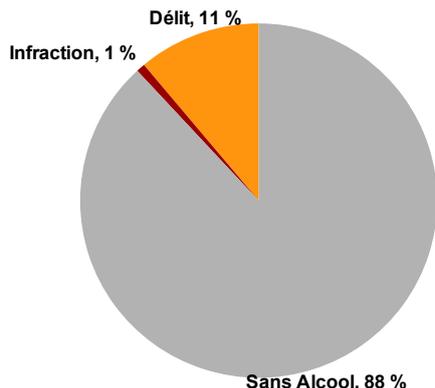
ACCIDENTS GRAVES



Le nombre d'accidents graves est stable de 2017 à 2018. Il est comme en 2017 bien inférieur de 9 points à la moyenne des 5 années précédentes. S'agissant des départements de référence, le constat est inverse avec un nombre d'accidents graves supérieur de 2 % en 2018, par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. En 2018, les 145 accidents graves dans le département des Vosges représentent 9 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 126 accidents graves*



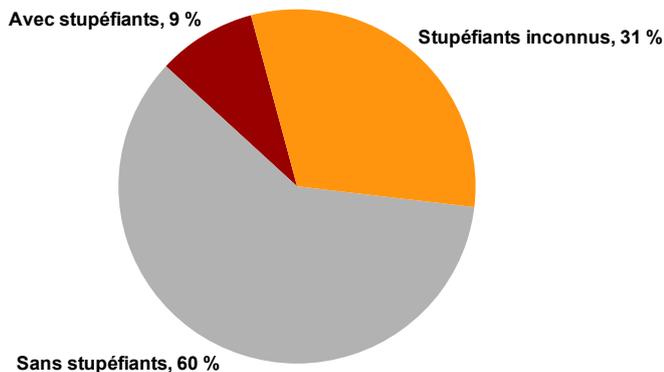
Le facteur alcool est identifié dans 12 % des cas des accidents graves* du département. Ce taux est inférieur de 10 points par rapport à 2017.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 6 personnes tuées soit 4 personnes de plus qu'en 2017. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 21 % de la mortalité routière des Vosges.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 145 accidents graves



Dans le département des Vosges, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 69 % des accidents graves. Dans 9 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 4 personnes tuées sur les 28 dénombrées au total en 2018. C'est 3 personnes de plus qu'en 2017.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages						
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	1	3	2	2	5	5	0
Cyclomoteur	0	7	2	3	0	0	0
Motocyclette	0	1	7	18	16	0	0
VL	2	0	20	17	9	7	11
VU	0	0	0	0	1	0	3
Autres	1	0	0	1	3	0	0
PL et TC	0	0	0	2	1	0	0
Piétons	3	2	0	1	3	6	7

Les usagers les moins touchés dans les Vosges sont les plus jeunes de moins de 14 ans. A contrario, un quart des victimes graves a entre 25 et 44 ans. Cette proportion reste identique à 2016 et 2017, et à celle des départements de référence. Concernant les piétons, 60 % d'entre eux ont plus de 65 ans. S'agissant des accidents graves impliquant des 2 roues motorisées (cyclos et motos), ils représentent 31 % des victimes. Concernant les usagers des VL qui sont 38 % des victimes d'accidents graves, ils sont plus de la moitié à avoir entre 18 et 44 ans (56%).

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
de la région Grand Est
Service transports**

14 rue du Bataillon de Marche n°24
BP 10001
67050 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99



Impression : Centre Alsacien de Reprographie – 95 rue Boecklin – 67000 Strasbourg